



CULTURE

La SRC, qui affirme ne pas avoir fait ses propres analyses sur les écarts de salaire entre hommes et femmes à son emploi, n'aime pas être accusée de discrimination.

Page B 10

CABER
B

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

L'optimisme retrouvé

Le président de la Réserve fédérale a donné le ton au début du mois. Depuis, c'est l'optimisme retrouvé en matière de reprise de l'économie, malgré l'ombre Enron. Jusqu'à ces valeurs technologiques, par qui la contraction de l'activité est venue, qui proclament désormais à l'unisson que le pire est derrière nous. Faut-il en rire...

Naviguant d'exagération en exagération, le marché boursier, baromètre émotif et volatil s'il en est, est historiquement le reflet de ces déclarations. Or rien n'y fait, pour l'instant, embourbé qu'il est par cette crainte que la comptabilité créative à la Enron soit plus répandue. A chaque correction boursière son scandale.

Aujourd'hui c'est l'affaire Enron et, pris au sens plus large, l'amplification des résultats par des pratiques comptables audacieuses. Tout cela, deux ans après l'effondrement rapide des valeurs technologiques. A la fin des années 1980, c'était la secousse provoquée par l'éclatement des «Savings and Loans» aux États-Unis, dans la foulée de cette mode aux acquisitions par démantèlement survenue deux ans après le krach d'octobre 1987. Un krach provoqué par la démesure appliquée à l'évaluation des titres, amplifié par ce recours

aux transactions programmées endiguées depuis par des soupapes de sécurité.

Un krach qui a ouvert la voie à cette multiplication des opérations d'acquisition à fort levier, où la somme des parties devenait soudainement plus valorisée que le tout. Les plus beaux fleurons de l'économie nord-américaine étaient attaqués par des prédateurs menant des opérations à fort endettement avant de démanteler la proie. C'était l'ère des «Golden Boys» de Wall Street. Ces raids ont donné lieu aux plus importantes poursuites et aux plus grandes pénalités de l'histoire boursière des États-Unis.

Entre les deux épisodes? L'un des plus longs et des plus spectaculaires marchés boursiers haussiers de l'après-guerre.

Pendant ce temps, sur la scène économique, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a donné le ton au début de février en mettant un terme à cette longue phase de repli des taux d'intérêt. Hier, ce fut au tour du gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, d'affirmer à mots à peine voilés que les économies, tant canadienne que mondiale, s'engageaient dans un nouveau cycle de reprise.

Avant cela, les vedettes technologiques, celles-là mêmes qui n'avaient pas vu venir la contraction de l'activité économique, multipliaient les messages d'espoir. En commençant par Nortel, pour qui le marché mondial des infrastructures de téléphonie mobile restera vraisemblablement stable en 2002, avec une croissance sur le marché américain, mais aussi une baisse de 5 à 10 % en Europe.

Suivie par Ericsson. «Je pense que le pire est maintenant derrière nous», a déclaré le directeur général de l'équipementier suédois. Il a réitéré sa prévision d'une croissance comprise cette année entre 0 et 10 % du marché des réseaux pour téléphonie mobile par rapport à 2001. Il a toutefois précisé qu'il ne comptait pas faire aussi bien que ses concurrents Motorola et Nortel Networks, qui ont fait état de prévisions plus optimistes que lui en matière de ventes.

Puis l'américaine Lucent a vu sa directrice générale reconduire la cible de chiffre d'affaires définie le mois dernier. Lucent s'appuie sur une croissance de 10 à 15 % de ses revenus au deuxième trimestre d'un exercice prenant fin le 30 septembre.

Des discours prudents, avec des objectifs modestes visant tout au plus l'atteinte de l'autofinancement. Mais des discours tranchant avec cette noirceur des deux dernières années.

Or rien n'y fait. Sur le marché, les boursicoteurs n'en ont encore que pour cette histoire de malversations comptables se profilant derrière la retentissante faillite d'Enron. Leur confiance a été amoignée en mars 2000, le tout ayant été suivi d'une perte de crédibilité en ce début de 2002. Tout cela prenant, dans les faits, un petit air de déjà-vu si l'on retourne à cette période de 1987-89.

Si l'histoire se répète...

EN BREF

Air France enregistre une perte trimestrielle de 131 millions d'euros

(AP) — Le groupe Air France a annoncé hier avoir enregistré un résultat net en perte de 131 millions d'euros au dernier trimestre 2001, résultant de la baisse générale du trafic aérien après les attentats du 11 septembre. Selon Air France, le trafic a repris progressivement dans un contexte général de baisse de capacité. La compagnie aérienne précise avoir interrompu sa croissance et limité son offre au niveau de celle de l'hiver 2000. A l'issue du dernier trimestre octobre-décembre 2001, la baisse du trafic atteint 6,5 %.

Marchés boursiers

Toronto reste insensible au discours positif de Dodge

À New York, l'affaire Enron influence toujours les cours

REUTERS

Toronto — La Bourse de Toronto a cédé du terrain hier, insensible au discours optimiste du gouverneur de la Banque du Canada et incapable de profiter de l'enthousiasme sur les marchés américains. A New York, Wall Street a bénéficié d'un rebond technique, les lendemains de l'affaire Enron ayant toujours une influence dominante sur les cours.

Le TSE 300 a terminé en baisse de 39,18 points, ou 0,5 %, à 7431,80, alors qu'à New York le Dow Jones bondissait de près de 200 points. «Même si New York a terminé avec une bonne progression, il semble que Toronto était concentré sur le cas de certaines entreprises et certains cycles», a estimé Kate Warne, spécialiste des marchés canadiens chez Edward Jones à St. Louis. «Les mêmes sociétés dans les mêmes secteurs connaissent actuellement des baisses en raison de problèmes spécifiques.»

Dans l'ensemble, 11 des 14 sous-indices du TSE ont terminé en repli, avec en tête le recul du sous-indice des services financiers, qui perd 0,7 %, ainsi que celui du pétrole et du gaz, qui cède 1,2 %.

Le marché a semblé ignorer largement les nouvelles économiques publiées hier, notamment la hausse du commerce de gros en décembre ainsi que celle de 0,9 % de l'indice composé en janvier. Le discours positif du gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, qui a estimé hier à New York que l'économie canadienne semblait avoir repris du poil de la bête et avait entrepris un bon élan, n'aura pas plus réussi à remonter le moral des investisseurs.

Dow Jones

Les valeurs américaines ont, pour leur part, terminé en nette hausse, des achats à bon compte et des rachats de positions à découvert entraînant un rebond technique qui a réussi à faire oublier pour un temps la suspicion qui entoure les pratiques comptables des sociétés. L'indice Dow Jones, après avoir hésité entre hausses et baisses, a fini par terminer sur un gain de 2 % ou 196,03 points à 9941,17 points, marquant ainsi sa plus forte hausse en pourcentage depuis le 5 décembre. L'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence aux

gérants de fonds, a monté de 1,4 % ou 14,64 points, à 1097,98 points, tandis que l'indice du Nasdaq prenait 1,4 % ou 24,96 points à 1775,59 points.

«Je ne pense pas que les acheteurs soient en train d'arriver en disant: il faut que j'aie des actions. Mais, à ce niveau de marché, il y a des affaires à faire», a estimé Bill Schneider, chez UBS Warburg. «Dire que le marché est volatil et incertain est un euphémisme», commentait pour sa part Allen Ashcroft, gérant de fonds chez Allied Investment Advisors, avant le rebond. «Nous prions beaucoup.»

Car l'arrivée des vendeurs à découvert obligés de se racheter n'a pas empêché la liste des sociétés soupçonnées de pratiques comptables opaques de continuer à s'allonger. Ce fut hier le tour de Computer Associates International d'être sous les projecteurs après l'annonce par la presse de l'ouverture d'une enquête sur les pratiques comptables de la société, quatrième fabricant mondial de logiciels. D'après un article publié hier par le quotidien *Newsday*, le FBI et le parquet de Brooklyn ont engagé une

VOIR PAGE B 2: BOURSES

Allocution de David Dodge

Les données récentes confirment la reprise

Le gouverneur de la Banque du Canada prévoit une croissance positive du PIB au quatrième trimestre

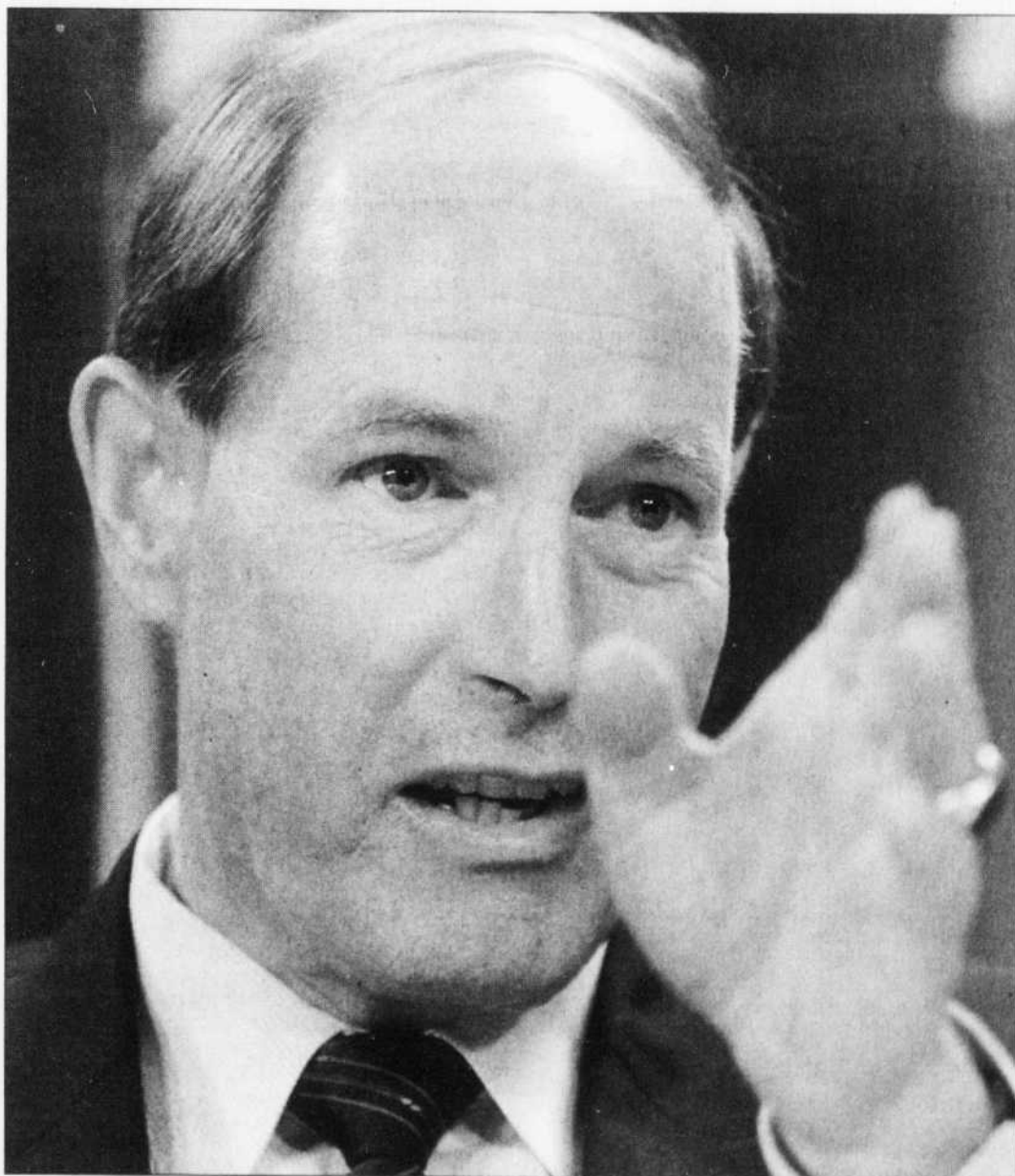
PRESSE CANADIENNE

New York — Les données récentes sur l'état de l'économie canadienne tendent à confirmer le début d'une reprise, selon ce qu'a déclaré hier le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, lors d'une allocution devant les membres de la Canadian Society of New York.

Au début du mois de janvier, M. Dodge avait causé une certaine surprise en affirmant que le Canada pourrait avoir évité la récession en enregistrant une faible croissance au quatrième trimestre 2001. Hier, il a déclaré qu'à la lumière des plus récentes données, il y a lieu de croire que Statistique Canada annoncera, le 28 février, «une croissance légèrement positive» du produit intérieur brut pour le quatrième trimestre.

«Toutes les données dont nous disposons laissent croire que la demande finale était plus forte que prévu au quatrième trimestre, et les chiffres de l'emploi pour janvier — très positifs — montrent que cette vigueur se poursuit», a dit M. Dodge.

VOIR PAGE B 2: DODGE



Au début du mois de janvier, David Dodge avait causé une certaine surprise en affirmant que le Canada pourrait avoir évité la récession.

Fraude à l'Allied Irish Banks

Le cambiste impliqué camouflait des pertes depuis cinq ans

AGENCE FRANCE-PRESSE

Dublin — La banque irlandaise Allied Irish Banks (AIB), qui a accusé au début du mois un de ses cambistes aux États-Unis de fraude sur le marché des changes, a reconnu hier que les premières pertes du cambiste remontaient à cinq ans.

AIB, numéro un des banques irlandaises, a par ailleurs révisé à la baisse la perte attribuée à John Rusnak, cambiste de sa filiale américaine Allfirst, à Baltimore. Elle s'élève à 691 millions \$US, contre 750 millions annoncés au début du mois. Cette somme, inscrite au titre de charge exceptionnelle sur les comptes 2001 pour respecter la réglementation irlandaise, a tout de même amputé le bénéfice avant impôts de la banque, qui s'établit à 612 millions d'euros en 2001, en baisse de 47 % par rapport à 2000.

Avant cette charge exceptionnelle, le bénéfice imposable du groupe s'élève à 1,4 milliard d'euros, conformément aux prévisions.

Eugene Ludwig, l'ancien contrôleur des finances

américain nommé par AIB à la tête d'une commission d'enquête pour déterminer les responsabilités dans cette affaire, remettra un rapport le 9 mars. Une enquête est parallèlement menée par le FBI.

«Un des éléments issus de l'enquête est que les pertes que ce cambiste couvrait de façon incroyablement retorse ont en fait commencé en 1997», a reconnu le directeur général d'AIB, Michael Buckley, interrogé par la radio irlandaise RTE. «Environ 55 % des pertes se sont produites en 2001, 30 % en 2000 et 15 % entre 1997 et 1999», a ajouté M. Buckley, reconnaissant que «les choses sont d'autant plus graves que cela durait depuis longtemps».

Le fait que ces pertes soient restées insoupçonnées aussi longtemps soulève des questions sur la compétence de la direction d'AIB et surtout de sa filiale Allfirst, selon certains analystes. «C'est un peu surprenant», estimait Piers Brown, analyste à la Commerzbank. «J'imagine qu'il va y avoir des changements à la direction [d'AIB]. Mais c'est trop tôt pour le dire. Tout dépend des conclusions de l'enquête.»

Michael Buckley a reconnu des manquements

dans les contrôles, mais chez Allfirst. «D'un côté, on peut dire qu'il n'y avait aucun contrôle, mais de l'autre, on peut dire tout aussi légitimement que c'était un système de couverture incroyablement sophistiqué et complexe. Je pense qu'il y avait un peu des deux», a-t-il expliqué.

Alors qu'on lui demandait comment la direction de la filiale américaine avait fait pour ne pas déceler les pertes, le directeur général de la banque irlandaise a reconnu qu'il «y avait des fautes graves dans le contrôle au sein d'Allfirst. Mais il est vrai aussi que cet individu avait identifié systématiquement chaque point de contrôle et trouvé systématiquement un moyen de les contourner tous».

Selon les premiers éléments de l'enquête, John Rusnak, âgé d'une quarantaine d'années, aurait pris des positions sur le marché des changes et prétendait se couvrir en achetant parallèlement des options. Mais les contrats options étaient en fait fictifs et rien n'est venu compenser les pertes du cambiste. Son avocat a nié que son client ait commis une fraude.

ÉCONOMIE

EN BREF

La Croix-Bleue s'entend avec Énergie Cardio

(Le Devoir) — Le Groupe Croix-Bleue, spécialiste en matière d'assurance santé individuelle et collective, assurance-voyage et assistance santé, devient actionnaire du franchiseur Énergie Cardio. L'assureur et celui qui chapeaute le réseau de centres de conditionnement physique au Québec ont du même souffle conclu une entente de partenariat stratégique en vertu de laquelle les deux sociétés prévoient collaborer afin de promouvoir l'importance du conditionnement physique et de la prévention de la santé auprès des Québécois. Les modalités financières de la transaction

n'ont pas été précisées. Énergie Cardio regroupe plus de 50 centres de conditionnement physique.

Hausse de bénéfice pour la Fiducie Desjardins

(Le Devoir) — La Fiducie Desjardins a réalisé, au terme de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2001, un bénéfice net de 14,5 millions, en hausse de 7,4 % comparativement à l'exercice 2000. Sans compter les effets de la fiscalité, ce bénéfice se chiffre à 23,6 millions, un nouveau sommet pour l'entreprise. Quant au rendement sur l'avoire de l'actionnaire, il est de 20,1 %.

DODGE

SUITE DE LA PAGE B 1

Statistique Canada avait déjà fait part d'un recul de 0,2 % du PIB au troisième trimestre, ce qui mettait un terme à près d'une décennie de croissance. Une progression du PIB au quatrième trimestre, même si elle n'était que très légère, signifierait que le Canada a pu éviter la récession, qui se définit techniquement par deux trimestres consécutifs de recul du PIB.

«Les indicateurs récents de l'économie canadienne tendent à confirmer qu'une reprise est en train de s'amorcer», a déclaré M. Dodge. Les dépenses des ménages — notamment celles qui sont sensibles aux taux d'in-

térêt — ont été plus vigoureuses que prévu. Les exportations ont donné des signes d'amélioration dernièrement. La correction des stocks progresse. Et avec l'apparition des premiers indices d'un redressement de l'économie américaine, les cours mondiaux des produits de base non énergétiques semblent avoir touché un creux.

Le gouverneur de la Banque du Canada maintient ses prévisions de croissance économique qu'il avait formulées lors de précédentes allocations, en janvier. Il croit ainsi que la croissance de l'économie canadienne sera modeste au premier semestre, se situant entre 1 et 2 %, et qu'elle va s'accélérer au second semestre pour atteindre entre 3 et 4 %.

SUITE DE LA PAGE B 1

enquête préliminaire sur la société, à propos d'éventuelles infractions à la législation fédérale sur les pratiques comptables.

L'enquête en est à ses débuts et rien ne prouve la culpabilité de l'entreprise, souligne le journal. «Nous n'avons pas été contactés par les au-

torités à propos de quelque enquête que ce soit et ignorons le motif de celle-ci, si elle existe, a de son côté déclaré Computer Associates dans un communiqué. La publication de nos résultats financiers a toujours été conforme à tous les principes comptables en vigueur.

Le titre, qui a enregistré l'un des plus forts volumes sur le

NYSE, a dégringolé de 17 % à 20,91 \$US.

General Electric a de son côté pris les devants. Selon un article du Wall Street Journal, le conglomérat va modifier la façon dont il publie ses communiqués financiers. Le directeur financier de GE, Keith Sherin, a dit au quotidien financier que le groupe publierait désormais le

chiffre d'affaires et le bénéfice d'exploitation pour 26 activités industrielles de GE ainsi que pour sa filiale financière, GE Capital, alors que GE divisait ses activités en 12 catégories auparavant. GE, qui a par ailleurs annoncé le rachat des activités de fabrication de turbines éoliennes d'Enron, a fini en hausse de 1,17 \$US à 37,57 \$US.

Enron oblige les entreprises les plus prestigieuses à plus de transparence

CHRISTOPHE VOGT
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — La faillite spectaculaire d'Enron, qui a jeté le doute sur les pratiques comptables aux États-Unis, oblige désormais les entreprises les plus prestigieuses, comme IBM et General Electric, à ouvrir plus grands leurs livres de comptes.

Depuis la mise en redressement judiciaire du courtier en énergie Enron début décembre, après la découverte de manipulations comptables qui ont pris tout le monde par surprise, la suspicion règne en maître.

General Electric a beau être l'entreprise la plus admirée des États-Unis, selon le magazine Fortune, elle est soumise à la pression comme les autres. Le groupe s'est engagé à donner plus de détails finan-

ciers sur ses 26 secteurs d'activités, tout en affirmant qu'il avait fait le choix d'une plus grande transparence avant que l'«Enronite» n'infecte la vie des affaires.

«Si notre rapport annuel ou trimestriel doit faire le poids du bottin de New York, c'est la vie», a dit pour plaisanter son p.-d.g., Jeffrey Immelt, dans le Wall Street Journal. GE est un groupe complexe qui fabrique des ampoules, construit des centrales électriques, des moteurs d'avions et des scanners.

Mais c'est surtout GE Capital, le bras financier du groupe (location-vente d'avions, prêts immobiliers, cartes de crédit), que les analystes veulent plus transparent.

Les investisseurs, dans le doute, se débarrassent désormais des actions et posent les questions plus tard. Le fait qu'Arthur Andersen, le cabinet d'audit

d'Enron, n'ait rien vu ou rien dit des turpitudes du groupe de Houston n'a pas arrangé les choses.

Le conglomérat industriel Tyco en a déjà fait les frais. Quelques maladresses et des soupçons — que rien n'est venu fonder pour l'instant — ont suffi à précipiter la société dans la crise. L'action a sombré et la méfiance va coûter au groupe des dizaines de millions de dollars en frais financiers supplémentaires.

Mardi, IBM a également préféré agir. John Joyce, le directeur financier, a indiqué que son groupe donnerait plus de détails sur les revenus tirés de la propriété intellectuelle ou l'impact des investissements dans d'autres entreprises. L'action IBM avait chuté vendredi à Wall Street après un article du New York Times affirmant que le groupe avait utilisé une astuce comptable pour gonfler ses résultats. IBM a démenti.

L'«Enronite» n'est pas seule en cause. L'explosion de la bulle Internet et les milliards de dollars

partis en fumée à la Bourse ont également attisé la méfiance des investisseurs, endormie un temps par la hausse vertigineuse des actions. Les entreprises de haute technologie ont souvent fait preuve d'une très grande créativité comptable, avec la complicité des analystes de Wall Street, durant l'âge d'or de la bulle Internet, pour compenser l'absence de rentrées d'argent sonnantes et trébuchantes.

Les autorités commencent à réagir. Le 16 janvier, le groupe de casinos du roi de l'immobilier Donald Trump a été le premier condamné par le gendarme américain de la Bourse (SEC) pour utilisation abusive de la comptabilité pro forma.

Le pro forma est devenu une sorte de fourre-tout, qui permet aux entreprises d'exclure certaines charges et de se présenter ainsi sous le meilleur jour possible. Ce n'est que dans les documents envoyés à la SEC qu'elles sont obligées de présenter des chiffres plus rigoureux.

NOUVELLE ÉMISSION DISPONIBLE

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Billets liés à l'indice Québec IQ-30
échéant en 2007, Série 3
Billets à capital protégé à 100 %

- Sur une base simulée, l'indice a augmenté de 18,1 % par année depuis cinq ans par rapport à 4,5 % pour le TSE 300.
- À l'échéance, l'investisseur recevra son capital plus le rendement de l'indice, sujet à un maximum de 47 %.
- Les Billets sont admissibles au REÉR.

Les sociétés incluses dans l'indice sont :

Bombardier	Power	Groupe SNC-Lavalin
BCE	Groupe CGI	Quebecor
Alcan	Quebecor World	Alimentation
Banque Nationale du Canada	Domtar	Couche-Tard
Banque Royale du Canada	Banque de Montréal	Banque Laurentienne du Canada
Molson	Métro	Saputo
Power Corporation du Canada	Le Groupe Jean Coutu	Tembec
Abitibi-Consolidated	Industrielle Alliance	Axcan Pharma
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Cie d'assurance sur la vie	Groupe TVA
BCE Emergis	BCE Emergis	Cogeco Câble
Corporation Financière	Groupe Transcontinental G.T.C.	Les Industries Dorel
		Cascades

LES BILLETS SONT DISPONIBLES
AUPRÈS DE VOTRE COURTIER
EN VALEURS MOBILIÈRES

www.iq30-iq150.org

L'information donnée ici est tirée du Document d'information et est donnée sous réserve des modalités expressément contenues dans celui-ci. Les acheteurs éventuels sont priés d'en prendre connaissance avant d'investir dans les billets.

FINANCIÈRE
BANQUE
NATIONALE

1-800-361-8838

Vous pourriez dépenser plus pour une voiture haute performance. Si vous êtes prêt à faire des compromis.

Lorsque les ingénieurs de Lexus ont défini leur concept de la véritable berline sport haute performance, ils n'ont fait aucun compromis dans leur quête incessante de la perfection. Et vous ne devriez pas avoir à en faire non plus. Acclamée pour ses performances hors pair, la IS 300 de 3 l. et 215 ch a un grand pouvoir d'accélération, une force de freinage exceptionnelle et une tenue de route exemplaire. En fait, elle est dotée de tous les attributs-clés d'une voiture haute performance. Ses caractéristiques de série incluent une boîte

manuelle à 5 vitesses, des roues en alliage de 16 po, des phares à décharge à haute intensité (HID) auto-ajustables et un système de son haut de gamme de 240 watts à 8 haut-parleurs avec radio AM-FM et lecteur de CD. Et le fait que la IS 300 soit si abordable la rapproche de l'objectif des ingénieurs Lexus : la perfection.

Pour contacter un concessionnaire Lexus ou en savoir plus :
1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

LA LEXUS IS 300 2002

5,9%
TAUX DE LOCATION

385\$*
PAR MOIS

À la conquête de la perfection. LEXUS



*Taux d'intérêt de 5,9 % s'appliquant à un contrat de 36 mois de TCC pour une Lexus IS 300 2002 neuve. Approbation du crédit requise. Taux variable uniquement pour les modèles en stock chez le concessionnaire et ne pouvant être combinés à aucune autre offre. Exemple de financement : IS 300 (Groupe A) - Taux d'intérêt : 5,9 % - Durée du contrat : 36 mois - PDSF : 57 820 \$ incluant une contribution Speed Plus de 1 500 \$ à partir du 1^{er} février 2002 - Acompte ou valeur d'échange : 7 750 \$ - Montant total : 385 \$ - Dépôt de garantie : 500 \$ - Kilométrage limité à 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ par km supplémentaire (ou de 0,10 \$ par km si couvert à la signature du contrat). Frais de transport, de préparation, d'immatriculation et taxes en vigueur en sus. Voir le concessionnaire Lexus le plus proche pour plus de détails. Offre expirant le 1^{er} avril 2002. Le modèle illustré peut être doté d'équipement en option.

ÉCONOMIE

EN BREF

Inflation de 0,2 %

(AFP) — L'indice des prix à la consommation aux États-Unis a augmenté de 0,2 % en janvier par rapport au mois précédent et l'indice de base (hors alimentation et énergie) a également progressé de 0,2 %, a annoncé hier le département du Travail. Il s'agit de la hausse la plus forte des prix à la consommation depuis septembre dernier. Les analystes tablaient généralement sur une hausse similaire des prix à la consommation et des prix de base en janvier. En glissement sur un an, les prix à la consommation ont augmenté de 1,1 %, la hausse la plus faible depuis décembre 1986, tandis que l'indice de base a grimpé de 2,6 %, a précisé le gouvernement. Pour décembre, la hausse de l'indice des prix à la consommation a été révisée à la baisse, à +0,1 %, comparativement à une hausse de 0,2 % annoncée initialement. L'indice des prix de base pour décembre n'a pas été révisé.

Progression de l'indice composite

(PC) — La remontée de l'indice composite s'est poursuivie en janvier avec une hausse de 0,9 %. En décembre, l'augmentation avait été de 0,4 %. L'augmentation de janvier est la quatrième croissance mensuelle consecutive. Elle est la plus marquée depuis avril 2000. Selon Statistique Canada, sept des dix composantes de l'indice se sont redressées, soit deux de plus qu'en décembre. Le secteur du logement a connu sa croissance la plus marquée en plus de dix ans, soit 5 %. C'est le secteur de la fabrication qui a enregistré les moins bons résultats avec un recul de 1,3 % des nouvelles commandes de biens durables et une diminution de 0,3 % du nombre d'heures hebdomadaires moyennes de travail.

Huit millions pour Lemex

(PC) — Le Fonds de solidarité FTQ investit huit millions dans le Groupe industriel Lemex inc., une entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces métalliques pour l'industrie aéronautique. Cet investissement lui permettra d'agrandir son usine de Saint-Hubert, de faire l'acquisition d'équipements de production et de procéder à des acquisitions. L'entreprise veut développer les activités de fabrication de sous-ensembles, compléter la gamme des services offerts et augmenter la capacité de production pour accéder à de nouveaux marchés. Cet investissement créera 140 emplois au cours des trois prochaines années.

Call-Net restructure sa dette

Les actionnaires actuels voient leur participation réduite à 20 %

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Call-Net Enterprises, société mère de la compagnie de téléphone Sprint Canada, veut réduire de plus de deux milliards sa dette en offrant aux détenteurs de ses billets une combinaison de nouvelles créances, d'actions ainsi que d'argent comptant.

Cette restructuration financière aurait toutefois pour effet de réduire considérablement la participation des actionnaires actuels, qui ne serait plus que de 20 %. La proposition, qui a déjà reçu l'appui de détenteurs de plus de 50 % des billets et de plus de 38 % des actions en circulation, a été rendue publique hier, au lendemain de l'annonce d'une perte nette de 1,4 milliard pour l'exercice 2001.

Si le projet est accepté par les porteurs de billets et les actionnaires, ainsi que par la Cour de l'Ontario, il permettra à Call-Net de réduire sa dette à quelque 600 millions, ce qui se traduirait par des économies annuelles de 485

millions en frais d'intérêt. Selon la direction de Call-Net, ce plan lui offrira «une base financière plus solide pour la mise en œuvre de la stratégie de croissance».

Call-Net propose à ses détenteurs de billets de premier rang, d'une valeur totale de 2,6 milliards, d'échanger ces billets contre une nouvelle créance garantie de premier rang de 377 millions \$US, venant à échéance le 31 décembre 2008 et offrant un rendement de 10,63 %, en plus de 81,9 millions \$US au comptant ainsi qu'une participation de 80 % dans la société restructurée.

Les actionnaires actuels se retrouveraient donc avec une part d'à peine 20 %, eux qui ont vu leur investissement fondre comme neige au soleil depuis trois ans. L'action de Call-Net, qui se transigeait à près de 30 \$ en 1998, ne valait plus que 57 ¢ à la Bourse de Toronto hier.

Le plan prévoit également un investissement de 25 millions de la part de la société américaine Sprint Communications Compa-

ny, qui obtiendra ainsi une participation de 5 % dans la nouvelle Call-Net. Sprint Communications et Call-Net ont de plus conclu un nouveau contrat de service d'une durée de 10 ans.

Sprint Communications, qui est déjà actionnaire de Call-Net et qui à ce titre appuie le plan de restructuration, obtiendrait deux sièges au conseil d'administration de l'entreprise restructurée.

«Le plan de concordat n'affectera aucunement les clients, les fournisseurs ou les employés, a déclaré le président et chef de la direction de Call-Net, Bill Linton. Nous poursuivons nos activités comme d'habitude. Par contre, à plus long terme, la revitalisation de la société aura des répercussions positives sur eux également.»

Les marchés boursiers ont accueilli ce plan favorablement, puisque l'action de catégorie B de Call-Net a fait un bond de 75 % pour clôturer à 57 ¢, en hausse de 25 ¢. Près de trois millions de ces actions ont été transigées à la Bourse de Toronto.

Augmentation de 2,3 % des ventes

Les ordinateurs et l'électronique ont affecté le commerce de gros en 2001

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Durant l'année 2001, les grossistes ont vendu des biens et services à raison de 389,5 milliards, seulement 2,3 % de plus qu'en 2000, indiquait hier Statistique Canada.

Le gain annuel s'avère bien plus faible que les deux précédents, quand le commerce de gros avait grimpé de 7,8 % en 1999 et de 6,4 % en 2000.

Le taux de croissance est redescendu au niveau de 1998 (2,3 %), dernière année où la conjoncture a eu «des effets importants sur le commerce de gros». Ainsi, le ralentissement de 1998 était dû à la crise économique en Asie et à une grève importante dans l'automobile. Les années 1998 et 2001 ont vu les plus petites hausses depuis 1991, quand les ventes en gros avaient en fait baissé de 3,3 %.

Selon l'agence fédérale, les

grossistes ont pâti en 2001 de la faiblesse économique aux États-Unis, laquelle «s'est accentuée» après les attentats du 11 septembre. Les ventes d'ordinateurs et de matériel électronique ont reculé de 7,1 % et l'année 2001 a été marquée aussi par le «début du déclin commercial le plus récent entre le Canada et les États-Unis, concernant le bois d'œuvre», tout ceci affectant les grossistes.

Leur commerce avait augmenté de 1,5 % au deuxième trimestre mais il n'a crû que de 0,2 % au troisième et a finalement diminué de 0,8 % au quatrième trimestre.

Informatique-électronique

Dans le cas de l'informatique-électronique, les ventes ont fléchi pour une deuxième année de suite, ce que l'agence attribue «non seulement aux problèmes actuels du secteur mais aussi à un recul général des ventes, faisant suite à l'aug-

mentation massive» de 1999, en vue du passage à l'an 2000.

Une fois le cap franchi, les ventes du secteur se sont remises à monter de façon générale mais plus faiblement qu'avant l'an 2000. Les ventes en gros sectorielles ont été ensuite «relativement en chute libre» en 2001, devant une demande affaiblie en ordinateurs personnels. Ailleurs, dans les machines industrielles par exemple, les ventes n'ont grimpé que de 2,1 %, contre 12,2 % en 2000.

En décembre, avec un faible gain mensuel de 0,3 % à 32,5 milliards, le commerce de gros a souffert de «la faiblesse économique à l'échelle mondiale et surtout aux États-Unis», à la suite des «préoccupations pour les limites frontalières et les échanges» Canada-États-Unis. Au Québec, en décembre 2001, les ventes en gros totalisaient 6,75 milliards, une faible avance de 0,1 % sur novembre.

Pour refus de comparaître

La CVMQ poursuit trois personnes liées à Maxximom

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

La Commission des valeurs mobilières du Québec a intenté des poursuites contre trois personnes liées à Club prive Maxximom, une société qui fait des placements outre-mer.

«Nous ne faisons pas ce genre de procédure fréquemment», a commenté Patrice Bourgoin, conseiller en communications à la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ).

«Lorsque nous le faisons, c'est que c'est rendu loin.»

La CVMQ a intenté des poursuites contre Lucien Martin, Diane Desmarais et Micheline Beaulieu parce que ces personnes n'ont pas comparu à la suite d'une assignation à témoigner dans le cadre de l'enquête de la commission sur Maxximom.

Maxximom garantit aux investisseurs un retour de 6 % par mois sur un investissement d'au moins 500 \$US. Les investisseurs intéressés doivent faire un transfert bancaire en faveur de Maxximom International Distribution auprès d'une banque en Italie.

La CVMQ estime que cette forme d'investissement constitue une valeur mobilière. Or Maxximom et ses représentants ne sont pas inscrits auprès de la commission à titre de conseillers, de courtiers ou de représentants en valeurs. Maxximom n'a pas non plus déposé de prospectus auprès de la CVMQ.

En septembre dernier, la commission a interdit à Maxximom et à ses représentants toute activité en vue de procéder à des opérations sur valeurs mobilières.

Dans le cadre de son enquête, la CVMQ a convoqué Daniel Gaborry et Luc Cardinal, qui ont refusé de comparaître. La CVMQ a alors accusé les deux hommes d'outrage au tribunal.

Ceux-ci sont passibles d'une amende maximale de 5000 \$ ou d'un emprisonnement d'une durée maximale d'un an. Ils devront comparaître en Cour supérieure en avril prochain.

Perquisition

Le 28 janvier dernier, la CVMQ a mené une perquisition dans les locaux de Maxximom. Ce qu'elle a découvert l'a menée à convoquer trois nouvelles personnes, M. Martin et Mmes Desmarais et Beaulieu, qui ont elles aussi refusé de comparaître. «C'est inquiétant, a commenté M. Bourgoin. Habituellement, lorsqu'on n'a rien à se reprocher, on n'est pas censé avoir peur d'expliquer sa démarche à un organisme comme le nôtre.»

Il a ajouté que la perquisition avait permis d'identifier plusieurs investisseurs. Ceux-ci ne se sont cependant pas montrés enclins à discuter de leurs placements. «Les investisseurs, pour le moment, ont tendance à penser que ce placement-là est légal, a affirmé M. Bourgoin. Je ne dis pas qu'il est frauduleux, mais c'est sûr qu'il est illégal, parce qu'il n'est pas conforme à la Loi sur les valeurs mobilières.»

La CVMQ a incité les investisseurs à la prudence. «Lorsque ça se fait dans des pays étrangers, notre pouvoir d'intervention est très limité, a déclaré M. Bourgoin. Les gens se doivent d'être conscients que les lois de protection des investissements dans ces pays ne sont pas les mêmes qu'au Canada.»

Il a dit espérer que les investisseurs comprennent les dangers auxquels ils font face. «S'ils sont prêts à courir le risque de perdre leur investissement, c'est une chose, mais s'ils sont convaincus que cet investissement est protégé et que, peu importe ce qui arrive à l'organisation, ils vont recouvrer leurs sous, c'est une autre paire de manches.»

PRENEZ AVIS qu'une assemblée annuelle des actionnaires de AXA Assurances agricoles inc. sera tenue le **vendredi 15 mars 2002 à 11h30** au 2020, rue University, bureau 600, Montréal, Province de Québec.

Sylvain Hétu
Avocat-conseil et
Secrétaire général

PRENEZ AVIS qu'une assemblée annuelle des actionnaires de AXA Assurances inc. sera tenue le **vendredi 15 mars 2002 à 11h30** au 2020, rue University, bureau 600, Montréal, Province de Québec.

Sylvain Hétu
Avocat-conseil et
Secrétaire général

Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario



Guy Matte

M. Robert W. Korthals, président du Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Guy Matte au conseil d'administration.

M. Matte est le directeur général de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO). L'AEFO est une association professionnelle du personnel enseignant francophone (écoles des conseils scolaires publics et des conseils scolaires catholiques) de l'Ontario.

Avec un actif de 70 milliards de dollars, le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est responsable du revenu de retraite de 154 000 membres du personnel enseignants des écoles élémentaires et secondaires et de 83 000 enseignantes et enseignants retraités.



Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants
Ontario

LE DEVOIR

VOUS OFFRE UNE CHANCE DE GAGNER
UNE SEMAINE AU MAROC AU MAGNIFIQUE

Agadir Beach Club HOTEL



Forfait Agadir Beach Club pour 2 incluant :

- billets d'avion aller/retour Royal Air Maroc
- 6 nuits d'hébergement au Agadir Beach Club
- Petits-déjeuner

* basé sur disponibilité

Coupon de participation

LE DEVOIR

Retourner par la poste à :
Concours Le Devoir,
2050, rue De Bleury,
9^e étage, Montréal, Québec H3A 3S1.

Nom :

Adresse :

App. : Ville :

Code postal : Téléphone :

Question : (90+10)(25+20)=..... Abonné : ☐ oui ☐ non

Le tirage aura lieu le **jeudi 14 mars 2002 à 15h**. Faites-nous parvenir les coupons de participation avant le 13 mars 2002. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir. Le voyage est d'une valeur de 3 200 \$.



Les caravaniers du monde



Splendeur marocaine, luxe et détente



Une plage magnifique, 7 restaurants



Les Obligations à taux progressif

Un investissement dont le rendement augmente chaque année.

- Achat minimum de 100 \$.
- Les obligations à taux progressif peuvent être détenues dans un compte REER ou hors REER.

Placements Québec

Appelez-nous !

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER

Capital garanti à 100 % par le gouvernement du Québec

10 ^e année	8,00 %
9 ^e année	7,00 %
8 ^e année	6,75 %
7 ^e année	6,50 %
6 ^e année	6,25 %
5 ^e année	6,00 %
4 ^e année	4,75 %
3 ^e année	4,25 %
2 ^e année	3,00 %
1 ^{re} année	2,00 %

LES
OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
et les samedis de février, de 10 h à 16 h.

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, l-a action ordinaire sans droit de vote ou le droit de vote subalterne, p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux, p= actions privilégiées, n= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé, u= unité de capital-action, v= dividende variable, wt ou w= bon de souscription (warrant), z= lot tiré.

LES COTES

TORONTO

NEW YORK

TSE 300

Dow Jones

7431,79

9941,17

DOLLAR

OR

1\$ canadien

à New York

62,94 €us

292,30 \$us

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0.1447	Israël (shekel)	0.3485
Arabie Saoudite (rial)	0.4411	Jamaïque (dollar)	0.0365
Argentine (peso)	0.78443	Japon (yen)	0.011877
Australie (dollar)	0.8538	Liban (livre)	0.001383
Bahamas (dollar)	1.6104	Maroc (dirham)	0.1438
Barbade (dollar)	0.8360	Mexique (peso)	0.1870
Bermudes (dollar)	1.6104	Nouvelle-Zélande (dollar)	0.6959
Bresil (real)	0.6761	Pérou (sol)	0.4727
Canada (dollar)	0.6202	Philippines (peso)	0.0320
Chili (peso)	0.00244	Pologne (zloty)	0.3942
Chine (renminbi)	0.1391	Rép. dominicaine (peso)	0.1000
Colombie (peso)	0.000718	Rép. tchèque (couronne)	0.0449
Corée (won)	0.001251	Royaume-Uni (livre)	0.2678
Costa Rica (colon)	0.004737	Russie (rouble)	0.0531
Egypte (livre)	0.3543	Singapour (dollar)	0.6928
Etats-Unis (dollar)	1.5889	Suède (couronne)	0.1566
Europe (euro)	1.3815	Suisse (franc)	0.9653
Haiti (gourde)	0.0619	Taiwan (dollar)	0.0467
Hong Kong (dollar)	0.2105	Thaïlande (baht)	0.0375
Hongrie (forint)	0.00590	Tunisie (dinar)	1.1108
Inde (roupie)	0.0346	Ukraine (hryvnia)	0.3081
Indonésie (roupie)	0.000189	Venezuela (bolivar)	0.00174

COUP D'ŒIL

BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)

250 Jours

M Avr Mai Jun Jul Aoi Sep Oct Nov Déc Jan F

20 Fév 7431.79

La Bourse de Toronto

TSE 35	56626	494.11	-2.81 -0.6
TSE 100	84763	445.48	-2.12 -0.5
TSE 200	28139	509.32	-4.54 -0.9
TSE 300	112902	7431.79	-39.19 -0.5
Institutions financières			-75.29 -0.7
Mines et métaux	3770	4508.35	+54.11 1.2
Pétrolières	8247	9219.73	-109.15 -1.2
Industrielles	38354	3393.31	-14.26 -0.4
Aurifères	14534	5819.89	-23.92 -0.4
Pâtes et papiers	2309	5402.27	-33.37 -0.6
Consommation	5225	17195.81	-75.35 -0.4
Immobilisières	861	2550.06	-26.99 -1.0
Transport	1625	7180.91	-21.21 -0.3
Pipelines	7352	7029.40	+13.90 0.2
Services publics	7523	11046.64	-47.44 -0.4
Communications	5612	15815.04	-184.61 -1.2
Ventes au détail	2998	6872.02	-33.25 -0.5
Sociétés de gestion	939	13444.60	-164.99 -1.2

Canadian Venture

S&P CDNIX	16714	1110.02	-6.93 -0.6
-----------	-------	---------	------------

Le Marché Américain

30 Industrielles	284534	9941.17	+196.03 2.0
20 Transports	14412	2697.13	+24.73 0.9
15 Services publics	35441	275.15	-0.03 -0.4
65 Dow Jones Composé	334388	2854.87	+38.64 1.4
Composite NYSE		569.14	+7.06 1.3
Indice AMEX		847.04	+2.85 0.3
S&P 500		1097.98	+14.64 1.4
NASDAQ		1775.57	+24.96 1.4

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NORTEL NETWORKS	15509	9.06	8.59	8.95	+0.09	1.1
BOMBARDIER INC B	7162	13.60	12.81	13.17	-0.50	-3.8
WESTCOAST ENERGY	5796	42.30	41.60	42.30	+0.40	1.0
FLUOR DOME INC	4987	18.60	17.75	18.29	+0.29	1.1
BCE INC	4161	33.55	32.95	32.97	-0.06	-0.4
TVX GOLD CP	3377	1.11	1.04	1.07	-0.06	-5.5
CALL-NET ENTR B	2981	0.58	0.38	0.57	+0.24	72.0
T&H RESOURCES LTD	2830	0.09	0.08	0.09	+0.02	28.0
TOR BK	2587	41.09	40.55	40.95	-0.15	-0.4
BARRICK GOLD CP	2567	28.80	27.85	28.24	-0.11	-0.4

Les plus actifs du Canadian Venture

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NSTEIN TECHNO INC	1211	0.34	0.28	0.32	+0.05	18.0
NATL GOLD CP	1018	0.45	0.37	0.40	-0.05	-11.0
PARAMOUNT	607	0.12	0.10	0.10	-0.05	-33.0
ZAQ INC	537	0.15	0.13	0.14	+0.03	27.0
WILLIAM	520	0.02	0.01	0.01	-	-
TNR RESOURCES LTD	506	0.23	0.18	0.23	+0.02	9.0
DONNER MINERALS	429	0.46	0.42	0.43	+0.03	7.0
STARFIELD RES INC	375	0.75	0.66	0.71	+0.06	7.0
AMVEX CP	367	0.06	0.06	0.06	-	-
MT BIOSCIENCE CP	349	0.35	0.33	0.34	+0.01	3.0

decisionplus.com

Cours d'analyse boursière.
Dernière chance avant 2002 !

Téléphone: (514) 392-1366 • Sans frais: 1-877-392-1366

cours.decisionplus.com

INDICES QUÉBEC

20 février 2002

Fermeture

Variation

Variation journalière (%)

Variation depuis le 1er janvier

IQ-30	1020.50	-8.86	-0.86%	-2.46%
IQ-150	1025.00	-4.01	-0.37%	-1.47%

— IQ-30

mai-01

juin-01

juil-01

août-01

sept-01

oct-01

nov-01

déc-01

jan-02

fév-02

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Indice - Québec ®

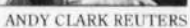
(15 à 300)

www.iq30-150.com

HOCKEY MASCULIN

PRESSE CANADIENNE

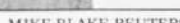
Le Canada tentait de défendre son championnat, gagné par l'équipe de Sandra Schmirler à Nagano, où le curling est devenu sport olympique il y a quatre ans.



SKI ALPIN

CLASSEMENT DES PAYS

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
Norvège	10	6	2	18
Allemagne	9	15	7	31
États-Unis	8	9	8	25
Russie	5	5	3	13
France	3	4	2	9
Italie	3	2	4	9
Finlande	3	2	1	6
Suisse	3	1	3	7
Pays-Bas	2	3	0	5
Canada	2	1	4	7
Croatie	2	1	0	3
Australie	2	0	0	2
Espagne	2	0	0	2
Autriche	1	4	9	14
Corée du Sud	1	1	0	2
Chine	1	0	2	3
Rép. tchèque	1	0	1	2
Estonie	1	0	1	2
Bulgarie	0	1	2	3
Suède	0	1	2	3
Japon	0	1	1	2
Pologne	0	1	1	2
Biélorussie	0	0	1	1
Grande-Bretagne	0	0	1	1
Slovénie	0	0	1	1



PRESSE CANADIENNE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Leur entraîneur Harry Nilsson avait eu beau déclarer: «C'est un match de quarts de finale, on ne sais

Le principal artisan de la qualification russe a été le gardien Nikolai Khabibulin, auteur de 41 arrêts. Il a notamment effectué trois arrêts sur sa ligne dans la dernière minute alors que les Tchèques tentaient le tout

Le jeu se durcissait dans le troisième tiers temps. Les chocs étaient nombreux et violents. Et en dépit des efforts des champions olympiques le tableau d'affichage ne devait pas changer.



Le seul but de la rencontre Russie-République tchèque a été marqué par Maxim Afinogenov.

SUITE DE LA PAGE A 1

Aussi, procédons sans plus tarder à

Or, la semaine dernière, on annonçait une pénurie de hot-dogs dans la capitale de l'Utah après que les 400 000 unités disponibles eurent été écoulees en quelques jours. Toutefois, le quotidien *Deseret News* nous apprenait hier que 40 000 «hot-dogs d'urgence» ont été livrés lundi, suivis de 70 000 autres en milieu de semaine.

Et en compagnie de qui, vous pensez, M. Ramsfeld a-t-il dégusté ses hot-dogs?

Oui, eux.

Si vous n'en avez pas eu la chance, allez faire un tour du côté de la radio de la SRC, tous les jours à 8h30, pour une émission olympique fraîche, jeune, pleine d'allant et de plaisir même pas comble. Hier, le chroniqueur Philippe Lagûé, aussi connu sous les traits de l'inénarrable Amédée Brisebois, a suggéré qu'après une première semaine exaltante marquée du sceau de la controverse

Et, bien sûr, pour qu'enfin la chose atteigne son but et qu'on ne voie rien parce qu'il n'y a rien à voir, la capsule 100 % adrénaline Volkswagen du freineur de bobsleigh devinant dans l'obscurité totale la taille de guêpe de son collègue d'en avant.

Plus que quatre jours avant les cérémonies de clôture.

SALT LAKE CITY 2002.

SKELETON

LES SPORTS.

Arbitrage salarial

Richard a savouré chaque moment

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Park City — Le skeleton a fait un retour remarqué aux Jeux olympiques hier, à la suite d'une absence de 54 ans, et Pascal Richard n'allait pas rater ce rendez-vous historique.

Affaibli par une forte grippe, comme plusieurs membres de l'équipe canadienne, le Montréalais d'origine n'a quitté son lit que pour prendre part aux deux manches de l'épreuve. «Je n'ai pas fait de course d'échauffement, a-t-il raconté. Je suis arrivé au départ, on a dit mon nom et je suis parti.»

Richard, qui fêtera ses 30 ans le mois prochain, n'a pu faire mieux que le quinzième meilleur temps cumulé sur les 26 concurrents en lice, terminant à 1 s 88 du médaillé d'or américain Jim Shea. «C'est un résultat décevant parce que je croyais réellement en mes chances de gagner une médaille, a-t-il avoué. Mais j'aurais sûrement fait pire si la compétition avait eu lieu mardi parce que j'étais plus faible, a-t-il ajouté. Je n'étais pas très alerte encore aujourd'hui.»

Absolument

Qu'à cela ne tienne, le patrouilleur de la GRC basé à Canmore, en Alberta, tenait absolument à être de la partie. «Être du premier groupe d'athlètes olympiques qui participent au skeleton en 54 ans, c'est quelque chose d'indescriptible, a-t-il dit. C'est comme lorsque j'ai défilé dans le stade au cours de la cérémonie d'ouverture.»

Depuis le début des Jeux, les athlètes qu'il rencontre au village lui disent qu'on doit être fou pour dévaler des pistes glacées à une vitesse de 125 km/h, le menton presque collé sur la glace. «Je disais non au début, mais on finit par le croire à force de se le faire répéter, a-t-il répondu en riant. On dit que le skeleton est plus sécuritaire que le bobsleigh et la luge.»

Shea et Gale donnent un doublé aux Américains

PRESSE CANADIENNE

Park City — L'Américain Jimmy Shea a remporté hier l'épreuve de skeleton des Jeux olympiques de Salt Lake City après avoir bouclé ses deux courses en 1 min 41 s 96.

Le Montréalais Pascal Richard, un policier de la Gendarmerie royale vivant actuellement en Alberta, s'est classé quinzième en 1 min 43 s 84. L'Autrichien Martin Rettl, champion du monde en titre, a terminé deuxième en 1 min 42 s 1. Le Suisse Gregor Staehli, champion du monde en 1994 qui était sorti de sa retraite pour participer aux Jeux, a été médaillé de bronze en 1 min 42 s 15. Il a devancé l'Irlandais Clifton Wrottesley, qui espérait bien offrir à son pays la première médaille olympique de son histoire aux Jeux d'hiver.

Deux autres Canadiens se sont retrouvés parmi les 15 premiers: Jeff Pain, sixième, et Duff Gibson, dixième.

Grand-père en tête

Shea a été éprouvé sur le plan émotionnel au cours du dernier mois. Son grand-père, Jack Shea, qui était âgé de 91 ans, est mort il y a quatre semaines, heurté par un camionneur en état d'ébriété. Il avait remporté deux médailles d'or aux Jeux de Lake Placid en 1932 en patinage de vitesse et était le plus vieux olympien américain encore vivant.

Shea avait collé une carte funéraire de son grand-père à l'intérieur de son casque. Le père de Shea, lui aussi prénommé Jim, a également participé aux Jeux d'hiver, inscrit à trois épreuves de ski de fond à Innsbruck en 1964.

Une Canadienne sixième

L'Américaine Tristan Gale a décroché la médaille d'or chez les femmes en 1 min 45 s 11.

Sa compatriote Lea Ann Parsley a terminé deuxième devant la Bri-



L'Américain Jimmy Shea a fait honneur à son grand-père décédé en gagnant la médaille d'or.

PETER ANDREWS REUTERS

tannique Alex Coomber, triple lauréate de la Coupe du monde.

Lindsay Alcock a été la meilleure Canadienne, en sixième position, tandis que Michelle Kelly a pris la dixième rang.

Les deux Américaines avaient

pris les deux premières places provisoires de l'épreuve à l'issue de la première course.

Gale avait réussi le meilleur temps en 52 s 26, un centième de seconde devant Parsley, pompier dans le civil.

Jose Canseco est plein de bonne volonté

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Jupiter — Il y avait une armoire à glace sur le terrain.

Jose Canseco s'est présenté au camp des Expos hier, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est imposant. Il mesure six pieds quatre pouces et pèse 240 livres, mais ce n'est pas tout: il est large comme ça...

Canseco, qui portait le n° 30, s'est entraîné pendant deux heures. Il prendra part au premier exercice de l'équipe au complet aujourd'hui. Le vétéran de 37 ans a signé un contrat des ligues mineures mardi et a été invité au camp des Expos.

«C'est un environnement différent et une situation différente cette année, a-t-il dit. Je vais jouer à la position où on voudra bien m'utiliser, que ce soit au champ extérieur ou au premier but. Je ne suis qu'une recrue, ici. Ce sera une nouvelle expérience pour moi.»

Protéger Guerrero

Canseco, qui s'est présenté au camp des Expos le même jour que Vladimir Guerrero, devrait jouer au champ gauche et être inséré au quatrième rang du rôle pour protéger la grande étoile des Expos. «Ce serait excitant», s'est-il empressé de dire avant de parler du Stade olympique. «C'est un terrain de frappeurs. La balle voyage bien.»

Canseco n'a jamais joué dans la Ligue nationale et a surtout été utilisé comme frappeur désigné au cours des dernières années avec les White Sox de Chicago, la saison dernière.

Son jeu défensif n'a jamais été sa force. Il y a quelques années, une balle avait rebondi sur sa tête pour franchir la clôture alors qu'il évoluait avec les Devil Rays de Tampa Bay. Il l'avait perdue de vue. «J'ai surtout été utilisé comme frappeur désigné au cours des dernières années parce qu'on voulait protéger mon coup de bâton à cause de mes blessures, a signalé Can-

seco. C'est difficile d'évaluer un joueur en défensive dans de telles conditions. Je pense, a-t-il ajouté, que si je joue sur une base régulière, j'aurai plus d'agilité et, en conséquence, je pourrais voler entre 30 et 40 buts.»

Canseco croyait que le toit du Stade olympique était retractable. Quand il a appris qu'il était fermé en permanence, il a apprécié: «C'est une bonne chose pour moi. Je n'aurai pas à composer avec le vent et le soleil!»

Libéré

Canseco a relancé sa carrière avec les White Sox de Chicago l'an dernier. Libéré par les Angels d'Anaheim au camp d'entraînement, il a dû prouver qu'il n'était pas un joueur fini en jouant dans une ligue indépendante avec les Bears de Newark avant d'être engagé par les White Sox en juin.

«Après avoir été libéré par les Angels, on me considérait, dans le baseball, comme de la marchandise avariée, a-t-il expliqué. Les Angels disaient que je ne pouvais plus frapper la balle rapide. Encore aujourd'hui, je ne comprends pas pourquoi ils m'ont libéré. Je n'ai jamais obtenu une bonne explication. Je ressentais des malaises à une cuisse et au dos. Ils m'avaient dit de prendre mon temps et, subitement, j'ai été libéré. J'ai dû évoluer dans une ligue indépendante pour démontrer que je pouvais encore jouer. Après 15 ans dans les ligues majeures, ce fut une expérience difficile.»

Le cap sur 500 circuits

Canseco, qui totalise 462 circuits, a estimé que «depuis sept, huit ou neuf ans», il frappe «un circuit à toutes les 13 frappes».

Il n'a besoin que de 38 circuits pour atteindre le cap des 500 et se dit capable d'avoir une saison de 40 à 50 circuits en jouant sur une base régulière avec les Expos. «C'est formidable d'atteindre 500 circuits, a-t-il dit, mais je devrais plutôt être près des 700 circuits si je n'avais pas raté l'équivalent de quatre ans en raison des blessures.»

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:

Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:

Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com
Courriel: avisdev@ledevoir.com

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-260885-011
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
Divoire)
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
CHARALABOS FOTIADIS,
Demandeur
c.
SOFIA LEOSIDOU FOTIADIS,
Défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à SOFIA LEOSIDOU FOTIADIS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à MONTRÉAL, salle 1.100 dans les 40 jours de la date de la publication du PRÉSENT avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de SOFIA LEOSIDOU FOTIADIS.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 10/2/2002
Michel Pellerin
GREFFIER ADJOINT



Raymond Chabot inc.

LOI SUR LA FAILLITE
ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DES
CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de:
LA COUR DU ROI INC.
Avis est par les présentes
donné que la faillite de LA
COUR DU ROI INC. faisant
affaires au 600, 3^e Avenue,
Laval (Québec) H7R 4J4,
est survenue le 14 février
2002, et que la première
assemblée des créanciers
sera tenue le 27 février 2002,
à 9 h 30, au 1200, boul.
Saint-Martin Ouest, bureau
200, Laval (Québec).
Fait à Laval,
le 21 février 2002.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic de l'actif de
La Cour du Roi Inc.
JEAN GAGNON, C.A., CIRP
Responsable de l'actif

Édifice Dessau
1200, boul. Saint-Martin Ouest
Bureau 200
Laval (Québec) H7S 2E4
Téléphone: (514) 382-9234
Télécopieur: (450) 663-9850

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-011686-970
COUR SUPÉRIEURE
(Division de la famille)
HILDA BURKITT CARSON,
EX-REQUÉRANTE
-vs-
ROBERT KIM CARSON, de la
ville de Saint-Laurent, district de
Montréal.

INTIMÉ-REQUÉRANT
-et-
CHARLES CARSON, de la ville
de Saint-Laurent, district de
Montréal.

REQUÉRANT
-et-
GENEVIEVE TRUDEAU, rési-
dant antérieurement au 206,
chemin Lac Régent, dans la mu-
nicipalité de Chertsey, district de
Joliette.

INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée GENEVIEVE TRU-
DEAU est par les présentes re-
quis de comparaître au Palais
de Justice de Montréal, 10, rue
Saint-Antoine et, Montréal, Qué-
bec, chambre 2.17, le 26^e jour
de mars 2002 à 9 h 00 a.m. Une
copie de la requête pour garde
légitime et pour un ordre intérima-
ire a été laissée au greffe de la
Cour Supérieure de Montréal à
son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut
de vous présenter à la date fixée
pour la présentation de cette re-
quête, ou de produire une com-
parution ou une contestation d'ici
ladite date, l'intimé-requérant
procèdera à obtenir contre vous
par défaut, un jugement lui ac-
cordant la garde légale de l'en-

fant mineur.
MONTREAL, 19 février 2002
Mes LEITHMAN & GLAZER
1255 Carré Phillips
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DE L'INTIMÉ-
REQUÉRANT
Michel Pellerin
Greffier adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-001425-835
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
MONIQUE CHARRON,
Requérante-INTIMÉE
-vs-
PIERRE BELHUMIER,
Intimé-REQUÉRANT
Et
PROCUREUR GÉNÉRAL DU
QUÉBEC.

MIS-EN-CAUSE
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Monique
Charron de comparaître pour la
présentation d'une Requête en
Annulation de Pension Alimen-
taire et d'Arrangements pour ad-
judication devant la Cour Supé-
rieure du district de Montréal, si-
geant en division de pratique, le
4 avril 2002 à 9 heures, au Pa-
lais de Justice de Montréal, situé
au 1, rue Notre-Dame est, en
salle 2.17.
Une copie de la Requête en An-
nullation de Pension Alimentaire
et d'Arrangements a été remise
au greffe à l'intention de Monique
Charron.
MONTREAL, le 19 février 2002
PAUL LARUE, greffier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-009800-020
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
GINO FRANCIS
Partie Demanderesse
c.
MARIE CLAUDE BERGERON
Partie Défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARIE-
CLAUDE BERGERON de com-
paraître au greffe de cette Cour
au 1111 Boul. Jacques Cartier,
Longueuil, salle RC-31 dans les
30 jours de la date de la publi-
cation du présent avis dans le jo-
urnal Le DEVOIR.

Une copie de la Déclaration et
avis a été remise au greffe à l'in-
tention de Marie Claude Berge-
ron.
Lieu: Longueuil
Date: 18 février 2002
Lorraine Rochelleau

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-009800-020
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
GINO FRANCIS
Partie Demanderesse
c.
MARIE CLAUDE BERGERON
Partie Défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARIE-
CLAUDE BERGERON de com-
paraître au greffe de cette Cour
au 1111 Boul. Jacques Cartier,
Longueuil, salle RC-31 dans les
30 jours de la date de la publi-
cation du présent avis dans le jo-
urnal Le DEVOIR.

Une copie de la Déclaration et
avis a été remise au greffe à l'in-
tention de Marie Claude Berge-
ron.
Lieu: Longueuil
Date: 18 février 2002
Lorraine Rochelleau

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie
de Gestion Guhard Ltée, ayant
son siège social au 74 rue
Forest, L'Assomption, Province
de Québec, demandera à l'In-
specteur Général des Institutions
Financières la permission de se
dissoudre.
MONTREAL, le 18 février 2002
LAURIN LAMARRE
LINTEAU & MONTCALEM
Procureurs de la Compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-009800-020
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
GINO FRANCIS
Partie Demanderesse
c.
MARIE CLAUDE BERGERON
Partie Défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARIE-
CLAUDE BERGERON de com-
paraître au greffe de cette Cour
au 1111 Boul. Jacques Cartier,
Longueuil, salle RC-31 dans les
30 jours de la date de la publi-
cation du présent avis dans le jo-
urnal Le DEVOIR.

Une copie de la Déclaration et
avis a été remise au greffe à l'in-
tention de Marie Claude Berge-
ron.
Lieu: Longueuil
Date: 18 février 2002
Lorraine Rochelleau

• CULTURE •

Les créateurs d'aujourd'hui vivent de l'exportation

Les artistes en rupture avec le pouvoir politique italien

Le gouvernement Berlusconi multiplie les attaques contre le monde de la culture

En Italie, le gouvernement de centre-droit de Silvio Berlusconi multiplie les attaques contre le monde de la culture. Les créateurs, qui ne se sentaient pas non plus soutenus par le précédent gouvernement, de gauche, déplorent un intérêt exclusivement tourné vers l'opéra et le patrimoine.

CATHERINE BÉDARIDA
LE MONDE

Rome — Attaques répétées contre l'art contemporain, réduction des crédits accordés au spectacle vivant: après les conflits autour du livre et du cinéma, le fossé entre le gouvernement Berlusconi et le monde de la culture s'élargit. Le montant du Fonds unique du spectacle de 2002 subit une baisse d'environ 3 % par rapport à 2001. Le cinéaste Franco Zeffirelli, conseiller du ministre de la Culture, prône la diminution des subventions au théâtre. Le sous-secrétaire d'État à la Culture, l'ancien critique d'art spécialiste du XVI^e siècle Vittorio Sgarbi, pourfend l'art contemporain, qu'il qualifie d'*«art excrémental»*. Fin janvier, il s'est opposé au directeur du musée napolitain de Capodimonte, Nicola Spinosa, en refusant son projet d'exposer des œuvres contemporaines, dont une installation de Jannis Kounellis.

«Apparemment, le gouvernement pense que le rôle d'un ministre de la Culture, c'est d'attaquer les artistes de son pays. Tout cela me rappelle les moments les plus tristes de notre histoire», réplique le peintre Pier Paolo Calzolari, dont les dessins sont actuellement présentés à la Galerie de France, à Paris. «Vittorio Sgarbi s'est fait connaître par ses provocations, en posant pour la publicité et en animant une émission de téléachat. Pendant ses premiers mois au gouvernement, il a continué à y vendre de la peinture: des natures mortes, des marines, des paysages.»

Ce drôle de ministre appartient à un gouvernement qui a soif de «vengeance» contre le monde de la culture, analyse le metteur en scène Romeo Castellucci, dont la compagnie, Societas Raffaello Sanzio, est invitée dans les grands festivals internationaux: «Son unique projet, c'est d'avoir la mainmise sur la télévision afin de contrôler l'imaginaire des gens, en particulier des moins armés — les enfants et les personnes âgées.» Selon lui, le système Berlusconi produit «une narcose collective», une situation où toute opposition vient «s'abîmer contre un mur de chewing-gum».

A l'opposé, le metteur en scène Luca Barbareschi, directeur du Théâtre Eliseo de Rome, homme de droite, figure importante du théâtre privé, jure que «Franco Zeffirelli devrait la boucler». Il déplore que la droite italienne cherche à suivre le modèle américain: «Prétendre que les banques vont investir dans l'art, c'est de la pure stupidité.»

Chorégraphe contemporaine installée à Parme, Monica Casadei vient de présenter une création intitulée *Mayday, Mayday*, qui, en termes nautiques, désigne le dernier signal émis par un bateau en train de couler. C'est un spectacle «sur la rage de l'impuissance», explique-t-elle. «En Italie, en ce moment, personne ne dit rien devant la catastrophe.» Après avoir vécu à l'étranger, Monica Casadei est rentrée dans son pays en 1998: «Le nouveau gouvernement de gauche était très européen. De nombreux artistes étaient de retour. J'étais fière de revenir pour participer à la renaissance italienne. Puis la gauche s'est divisée et ne s'est plus préoccupée de la culture.»

«Les artistes sont seuls»

Dans les milieux artistiques, chacun semble adhérer, comme elle, aux propos du cinéaste Nanni Moretti, attribuant la victoire de Silvio Berlusconi à la désunion de la gauche. Or le monde de la culture — «de gauche à 98 %», selon la Française Monique Veaute, directrice artistique du Festival Romaeuropa — n'attend rien de la droite.

«L'affaire du musée Capodimonte, c'est dans la logique des choses, affirme le peintre Pizzi Canella. La droite n'a aucun sens du rêve, de l'imaginaire, car ses leaders sont tous issus de la finance et du management. On s'attendait à ce que la gauche soit différente. Eh bien, non. Les artistes sont seuls.» Il se souvient qu'il y a 20 ans, quelques élus communistes venaient aux expositions. «Je n'ai pas vu un seul homme politique dans une galerie depuis longtemps.» Pour la gauche, ajoute-t-il, «l'art contemporain n'est qu'un jeu de bohémien».

Amers, les «bohémien» sentent que la crise est profonde. «Je ne crois pas que l'Italie soit en train de devenir fasciste, mais nous sommes tous maintenant face à nos responsabilités. Avant, dans un tel contexte, les artistes auraient choisi d'émigrer. Aujourd'hui, ils restent et lancent des débats», observe Monique Veaute. Les maux dont souffre la vie artistique italienne sont remis en lumière. Depuis des décennies, seuls le patrimoine et l'opéra intéressent les gouvernements successifs. La moitié du budget de la culture va à l'opéra et à ses douze théâtres spécialisés. «Le patrimoine, immense, est parfaitement géré. Des musées magnifiques, contenant des trésors, racontent l'histoire des arts depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle. En revanche, il n'y a pas de place pour le contemporain», poursuit Monique Veaute.

«Prétendre que les banques vont investir dans l'art, c'est de la pure stupidité»

Les créateurs d'aujourd'hui vivent de l'exportation. Même les plasticiens les plus cotés ne vendent pratiquement pas en Italie: les musées publics n'acquiescent pas les œuvres d'aujourd'hui. En danse et en théâtre, les compagnies les plus créatives vivent grâce à leurs tournées dans les festivals internationaux. «Nous tournons plus à l'étranger qu'en Italie», explique Romeo Castellucci, car le théâtre nouveau est accueilli dans très peu de salles en Italie. Il y avait le Teatro Stabile de Rome, dirigé par Mario Martone, ou la Biennale de Venise, grâce au metteur en scène Giorgio Barberio Corsetti. Après leur départ, il n'y aura plus de lieu de diffusion pour cette création.

Le public pénalisé

L'absence de soutien à l'art contemporain va surtout pénaliser le public italien, accuse Pizzi Canella. Les artistes continueront, comme avant, à se débrouiller. Mais le public ne sera pas incité à fréquenter les musées, à voir des expositions et encore moins à découvrir les œuvres de son temps puisqu'elles seront, pour les meilleures, parties à l'étranger.

«Les artistes ne peuvent pas être pénalisés: nous avons notre art, notre langage secret, dans lequel nous échangeons, nous nous comprenons», explique le peintre. C'est le gouvernement et les hommes politiques qui le seront. Regardez: quelques mots de Nanni Moretti ont suffi à faire exploser le débat politique. Devenus méfiants à l'endroit des partis de gauche comme de droite, les artistes revendiquent leur création comme acte de résistance. «Le meilleur moyen pour s'opposer, c'est de travailler, de créer des spectacles, de monter des expositions», affirme Romeo Castellucci. Produire de la pensée et créer de la communauté sont les armes les plus efficaces contre ce gouvernement, qui n'apporte qu'un endormissement général et une grande solitude.

L'orgueil de la marine suédoise est menacé

GÉRARD SEVESTRE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le *Vasa*, qui a failli être l'orgueil de la marine de guerre suédoise au début du XVII^e siècle mais avait coulé lors de sa mise à l'eau, renfloué il y a une dizaine d'années après 333 ans passés sous les eaux, est menacé de détérioration, affirment des chercheurs suédois et américains dans une étude publiée aujourd'hui dans la revue *Nature*.

Une forte acidité et une montée de sulfates à la surface du bois avaient déjà été observées sur plusieurs parties du navire, exposé depuis 1990 dans un musée édifié à son intention, à Stockholm. Mais depuis dix ans, écrivent Magnus Sandström, de l'université de Stockholm, et ses collègues, du soufre et des composés soufrés se sont également accumulés à l'intérieur des poutres. En cas d'oxydation complète, ce soufre pourrait produire plus de cinq tonnes d'acide sulfurique qui constitueraient un danger pour le vaisseau tout entier.

Commandé par le roi Gustave II Adolphe dans les années 1620, le *Vasa* devait être l'orgueil de la marine suédoise. Le 10 août 1628, le navire était prêt pour son voyage inaugural. Long de 69 mètres, haut de 53, pourvu de 1275 m² de voilure et équipé de 64 canons, c'était alors le vaisseau de guerre le plus puissant du monde.

Le bâtiment hissa les voiles, tira une salve et appareilla. Après quelques minutes, il se mit à donner de la bande de façon inquiétante, malgré le peu de vent. Après s'être légèrement redressé, il s'inclina de nouveau. L'eau s'engouffra par les sabords ouverts et le navire sombra, faisant une cinquantaine de morts.

Trop lourd pour être renfloué avec les techniques de l'époque, le vaisseau entama un séjour de plus de trois siècles sur le sable de la baie de Stockholm, par 32 mètres de fond, oublié jusqu'à ce qu'il soit localisé en 1956 par un spécialiste des épaves, Anders Franzén.

Le rêve de Franzén — renflouer le *Vasa* — trouva un écho auprès de la marine suédoise et d'une société de sauvetage. Le 24 avril 1961, le navire apparaissait de nouveau, avec une coque magnifiquement ornée qui, grâce à ses chevilles de bois, avait conservé sa rigidité et n'avait pas subi, comme c'est habituellement le cas, les attaques du taret, ce mollusque de la Baltique qui ronge les bois.

Pendant 17 ans, le bâtiment a été aspergé régulièrement d'une solution de polyéthylène-glycol pour raffermir les cellules du bois et, en 1990, le vaisseau dans toute sa splendeur primitive était installé dans un musée *ad hoc*.

Même traités, les bois qui ont été immergés peuvent développer un taux d'acidité élevé et des formations de sel. En juillet 2000, des formations de sel avaient été observées en de nombreux endroits à l'intérieur des bois du *Vasa*. En plus de 600 points, les scientifiques ont maintenant pu relever en particulier du gypse, de la mélangerite et du soufre. Soufre et sulfates se trouvent à différents stades d'oxydation, c'est-à-dire de formation d'acide sulfurique.

Lors de la restauration du *Vasa*, 8500 boulons sont venus remplacer les boulons originaux, rouillés. Or le fer favorise l'oxydation des sulfures et la dégradation de la cellulose et probablement du polyéthylène-glycol. Il faut donc remplacer les boulons d'acier par d'autres, en fer ou cuivre neutres.

EN BREF

Les bulletins d'information sont prisés

(PC) — Près de trois Canadiens sur quatre regardent assidûment les bulletins d'information de la soirée. C'est ce qu'indique un sondage Gallup concernant les habitudes des Canadiens en matière d'information. On constate, entre autres, que les chaînes d'information continue gagnent en popularité, alors que la proportion de gens qui les regardent est passée de 64 % en 1997 à 73 % en janvier dernier. Donnée intéressante: 31 % des Canadiens sondés disent avoir utilisé Internet pour se tenir au parfum de l'actualité en janvier. Du côté des imprimés, seulement 65 % des gens interrogés affirment lire leurs nouvelles dans les journaux, une perte de 9 points par rapport à 1999.

Susan Sontag dénonce la politique de Bush

(AFP) — L'écrivain américaine Susan Sontag critique sévèrement la politique du président des États-Unis, George W. Bush, l'assimilant à une attaque contre les droits fondamentaux des citoyens, dans une interview à l'hebdomadaire *Die Zeit*. «Nous avons un ministre de la Justice pour lequel les droits que la Constitution garantit aux citoyens et aux non-citoyens des États-Unis ne comptent pas», a déclaré Mme Sontag. Dorénavant, des étrangers peuvent être placés en prison sous le prétexte qu'ils «constituent un danger pour la sécurité intérieure, la plupart du temps sans que l'opinion publique en ait connaissance», a-t-elle ajouté.

Éternel irresponsable, immature,
à peine bon pour sortir les
vidanges. Voilà l'image
que la publicité nous renvoie
de l'homme québécois.

Elle & Lui en ont ras le bol,
aujourd'hui dès 9 h 30.

CKAC 730
UN MOT VAUT MILLE IMAGES.

• CULTURE •

THÉÂTRE

Les vrais hommes

LADIES' NIGHT

D'Anthony McCarten et Stephen Sinclair. Traduction, adaptation et mise en scène: Denis Bouchard. Décor et accessoires: Pierre Labonté. Costumes: Mireille Vachon. Éclairages: Claude Plan-te. Musique: Scott Price. Bande sonore: Luc Beaugard. Chorégraphe: Monique Vincent. Avec Sylvie Boucher, Michel Charrette, François Chénier, Marcel Leboeuf, Didier Lucien et Serge Postigo. Au théâtre Corona jusqu'au 10 mars.

HERVÉ GUAY

Le mâle québécois a connu des jours plus glorieux. À présent, l'image qu'en donnent *Les Boys III* et maintenant *Ladies' Night* en dit long sur la déroute de la masculinité près de chez vous. Du moins, s'il faut se fier à ce qu'illustrent deux comédies grand public, l'une au cinéma, l'autre au théâtre, les vrais hommes ont autant de mal à délaissier les rôles traditionnels qu'à s'adapter à la nouvelle donne où il faut désormais tenir compte du désir des femmes.

Pour ceux qui l'ignorent, *Ladies' Night* est la pièce de théâtre à l'origine de l'excellent film britannique *The Full Monty*. Vous vous rappelez ces chômeurs désespérés qui se résignent à se dévêtir devant le public féminin parce qu'ils n'ont plus rien à perdre? Eh bien, il avait du génie celui qui a vu le potentiel cinématographique de cette comédie très primaire, habilement remaniée pour satisfaire aux canons du réalisme ouvrier anglais.

Car dans la version théâtrale, la question sociale est largement escamotée pour que fusent à toutes les dix secondes des blagues à connotation sexuelle. La première partie, plus longue, nous montre les répétitions brinquebalantes des apprentis Chippendales. La seconde, plus soignée, est consacrée aux numéros qu'ont mijotés «les hommes de votre vie».

Québécoisée par Denis Bouchard, la comédie néo-zélandaise incorpore désormais des références à Beau Domage et à l'Accueil Bonneau. Fred (Didier Lucien, sympathique) fait son entrée en salle de répétition en lançant joyeusement aux copains: «Aye, les tout-nus!» Comme il se doit, ces bons gars ont peur des tapettes et ne mâchent pas leurs mots. Le gérant du Hot Lips (Martin Petit, bien utilisé) ne se gêne pas pour dire que ses clientes veulent avant tout «de la queue et du pétueux». Bref, tout a été mis en œuvre pour susciter le rire dans un climat de familiarité et de complicité. En d'autres termes, l'équipe théâtrale réunie ici a décidé de faire concurrence à plusieurs humoristes sur leur propre terrain.

Dès le début, la musique tonitruante nous indique que le spectacle vise un public de variétés. D'ailleurs, le contraste ne pourrait être plus grand entre les séances de répétitions jouées dans la pauvreté extrême et sous un projecteur rudimentaire et le cabaret de la fin où se multiplient les effets spectaculaires.

Pour quelques plaisanteries bien envoyées, ce qui est sacrifié la plupart du temps, c'est l'humanité des personnages au profit des stéréotypes les plus éculés. Michel Charrette (Benoît) en est le meilleur exemple, dont la gaucherie est transformée en quasi-débilite. Mais il en va de même pour Serge Postigo (Sylvain), qui campe le Gino en chef, ou encore de Marcel Leboeuf (Gérard), lequel affiche une pruderie maladroite.

Le striptease, me direz-vous, n'est peut-être pas le lieu de toutes les nuances. En particulier quand des vrais de vrais gars s'en emparent. C'est une des choses que nous comprenons rapidement grâce à *Ladies' Night*. L'autre, c'est que ce qui fait rire le plus grand nombre ne fait pas forcément rire tout le monde. Mais ne pleurons pas pour autant puisque les producteurs annoncent déjà des supplémentaires.

EN BREF

Les dimanches à Lanaudière

(PC) — Pour son 25^e anniversaire, le Festival international de Lanaudière prépare de grandes célé-

brations. Entre autres, on a prévu, les dimanches après-midi, cinq concerts présentés à 14h. Le dimanche 30 juin, le groupe Mes Aïeux partira le bal. Le Festival de Lanaudière se déroule cette année du 28 juin au 1^{er} août 2002.

CINÉMA

Betty, Margot, Carole et les autres

BETTY FISHER ET AUTRES HISTOIRES

Réalisation et scénario: Claude Miller, d'après le roman de Ruth Rendell. Avec Sandrine Kiberlain, Nicole Garcia, Mathilde Seigner, Luck Mervil, Édouard Baer. Image: Christophe Pollock. Montage: Véronique Lange. Musique: François Dompierre. France-Canada, 2001, 100 minutes.

ANDRÉ L'AVOIE

L'œuvre de Ruth Rendell, une des grandes figures anglaises du roman policier, ne fait plus seulement l'objet d'adaptations à la télévision britannique. Claude Chabrol nous avait conviés à une extraordinaire *Cérémonie* et ce film remarquable a séduit Claude Miller qui, en plus de découvrir la romancière, s'est

intéressé à porter à l'écran *Un enfant pour un autre*.

Ce n'est pas étonnant qu'un titre pareil ait piqué la curiosité du réalisateur de *La Petite Voleuse* et de *L'Effrontée*; l'enfance, une période souvent douloureuse dans les films de Miller, constitue un des thèmes récurrents de son cinéma, sans compter sa grande agilité à diriger de jeunes comédiens qui souvent n'ont pas encore l'âge de raison. Dans *Betty Fisher* et *autres histoires*, les deux bambins, Joseph et José, sont présents d'un bout à l'autre du film mais ne servent que de catalyseurs aux névroses profondes des adultes qui s'en occupent trop, mal ou pas assez.

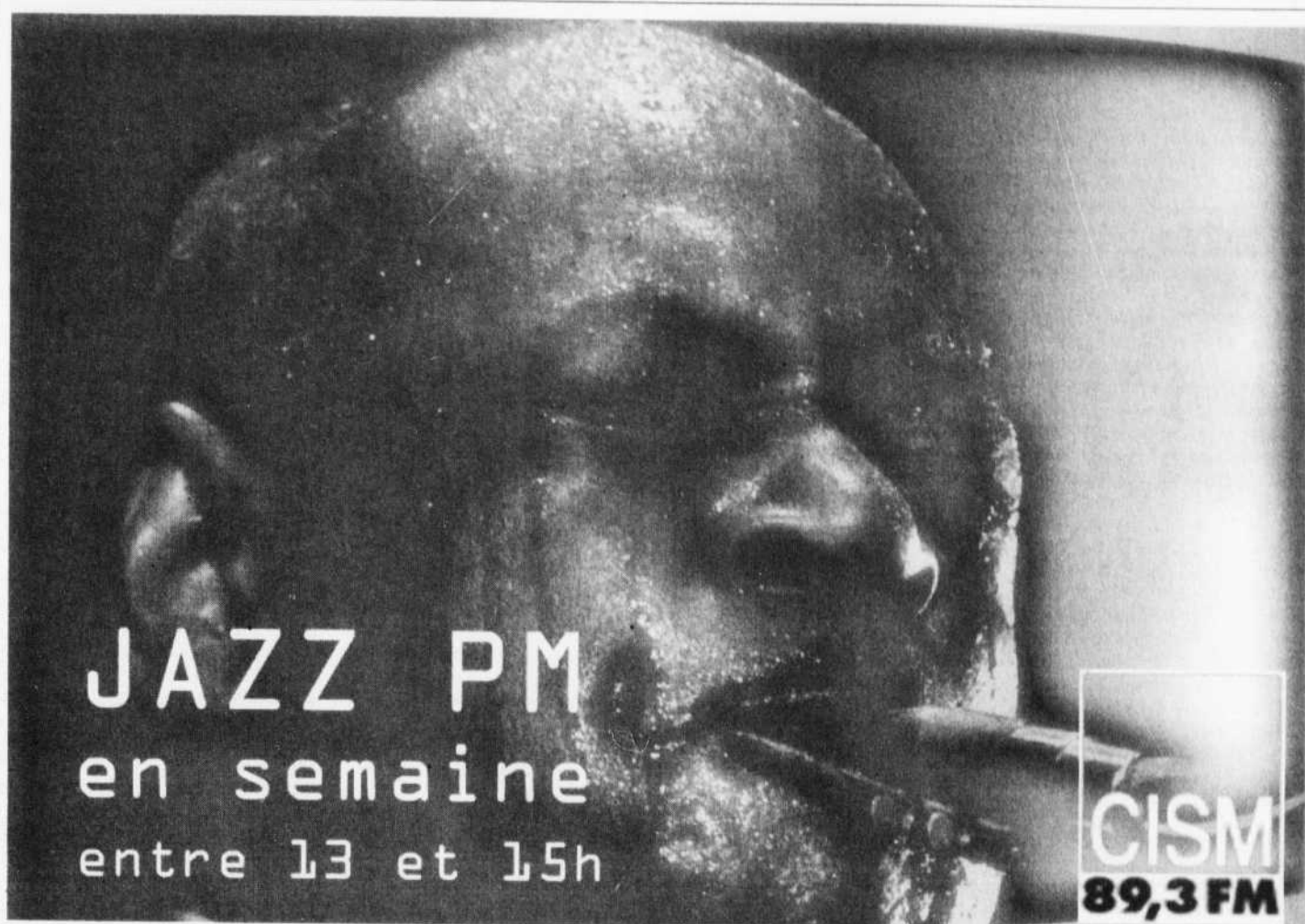
Ce n'est pas avec enthousiasme que Betty Fisher (Sandrine Kiberlain), romancière à succès, va chercher Margot (Nicole Garcia) à l'aéroport. Femme au tempérament instable, mère qui n'a rien d'exemplaire, Margot incarne tout ce que Bet-

ty ne veut pas être auprès de son jeune fils Joseph. Un triste accident va coûter la vie à l'enfant et Margot, venue à Paris pour des raisons de santé, se rend difficilement compte de la gravité de la situation jusqu'au moment où, dans un geste de folie impulsive, elle décide de kidnapper José, un gamin d'une banlieue misérable. D'abord bouleversée, Carole (Mathilde Seigner), la mère de José, va s'accommoder de la situation, maintenant séparée d'un enfant qui constituait un poids parmi d'autres dans son existence.

Il y a le Claude Miller des grands jours (*Garde à vue*, *La Classe de neige*), celui des mauvais jours (*Le Souffleur*) et un autre, aux contours flous, comme dans *Mortelle Randonnée*: une interprétation sans failles, de brillantes idées de mise en scène, mais le tout ficelé si laborieusement qu'il est bien difficile de s'y retrouver ou d'avoir envie de s'en donner la peine. Le cinéaste s'engage ici

dans tant de routes sinueuses, celles des relations familiales et des classes sociales que l'intérêt autour de ce triumvirat maternel apparaît tout à coup relatif, dilué.

Le cinéaste peut compter sur deux actrices de premier plan, Sandrine Kiberlain et Nicole Garcia, pour en assurer une certaine cohésion. Elles représentent le véritable cœur, l'âme vibrante de ce récit un peu fourre-tout; leurs duels cruels sont à la fois moments de grâce et instants de vérité. On ne peut en dire autant de Mathilde Seigner car, peu importe à quelle adresse elle loge, pétasse de banlieue, shampooineuse ou miss météo, elle nous sert encore et toujours les mêmes moues boudeuses et quelques regards aguichants. Dans ce contexte, on s'explique d'ailleurs mal le prix d'interprétation accordé au trio lors du dernier FFM: il y a visiblement erreur sur une des trois personnes...



LES 400 COÛTS CE SOIR 21 H

Votre crédit est-il en santé?



• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Salt Lake 2002 / Compétitions						Le Télé-journal		Salt Lake 2002 / Compétitions		Gypsies
TVA	Le TVA 18 heures	Ultimatum	Méchante Semaine	Surprise sur prise	Cinéma / LES ENSORCELEUSES (5) avec Sandra Bullock, Nicole Kidman				Le TVA	Le grand blond / Robert Brouillette	Sports / Lot. (23:52)	Pub (23:58)	
TQ	Macaroni tout garni	Ramdam	Tous contre un	Les Choix de Sophie	Grands Documentaires / Qui est nous?				L'Effet Dussault	Les Choix de Sophie	Tous contre un	Grands Documentaires / Oppression - L'Autisme	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / M. Poirier	Fun noir / P. Marcotte	Cinéma / ET TOMBENT LES FILLES (5) avec Morgan Freeman, Ashley Judd					Le Grand Journal	110%	La Maison des plaisirs	Sexe et Confidences	
RDI	RDI Junior	...Actions	Jrnl RDI	...à l'écoute	Dénouer l'esprit				La Soirée des médailles		Le Canada aujourd'hui	Téléjournal	
TV5	Chiffres...	...gourmet	Jrnl FR2	Parlez-moi d'amours	Écrans...				Ça s'en va et ça revient	Les Arts...	Jrnl (23:03)	Envoyé spécial	
D	Contact Animal		La Terre en péril	Les Navy Seals / Vietnam	Biographies				La Femme bionique	Cinéma / LE RENARD DES OCÉANS			
VIE	Médecine...	Copines...	Cinéma / JUSQU'À CE QUE LA MORT... (5)	...la peau	M. Net	S Club 7	Mode... rue		La vie est un combat	Copines...	S Club 7	Hip Hop	VJ Claude
MP	Infoplius								VJ Virginie Coossa	Megahit			
MX	Top 50 des divas du pop		Max Musique	Musico. / Céline Dion	Max Lounge				Génération 70 / 1977	Musicographie / C. Dion			
VRAK TV	...galaxie	Radio Enfer	Réal-TV	Sabrina	Buffy contre les vampires	...galaxie	Vice Versa						
TTF	La Classe...	Courage...	Moumoute	...Mimi?	Angela...	...Bébés	Simpson	Henri pis...	...meilleur	Déchiq...	Simpson	Henri pis...	Ren et...
RDS	Jeux olympiques (16:00)		Sports 30		Jeux olympiques 2002 / Patinage artistique				Sports 30		Golf / Accenture Match Play - 2e ronde		
HISTORIA	Histoires de trains		L'Histoire à la une		Trouvailles... Montréal	Les Britanniques			Cinéma / LE BAPTÊME DE FEU (5) avec James Drury		L'Histoire...		
ARTV	Jeunesse...	Ô Zone	Evgueni Khaldé		Passion Théâtre / Les Aiguilleurs avec Guy Provost				Gueule...	Auteur libre	Metropolis		Soi et...
SÉRIES +	Direction: Sud		Will, Grace	Fou de toi	Wycliffe				...docteur mène l'enquête	Collection Vertiges			La Loi...
CANAL Z	X Files/Anthologie	...nerdz	L'Arcade		Star Trek / Deep Space 9				Au-delà du réel	Zone extrême	L'Ange noir		X Files
C SAVOIR	...voyage	Inventer...	passion!	Capharn.	...déficits cognitifs				Médias...	Branché-toi qc.ca	Quartier...		Montréal...
EVASION	Billet	Europuzzle	Saveurs...	Airport	Aventure...	...Vacances	...l'hiver	Les Treks...	Le sport...	Motoneige	Golfs...	USA VR	Destinat.
TFO	Au m@x	Voit	Panorama		C'est mathématique				Cinéma / FURIA avec S. Merhar, M. Cotillard	Panorama...			Voit
CBC	2002 Olympic Winter Games												National
CTV (Mont.)	News	Access H.	Drew Carey	My Wife...	...to Jim	CSI: Crime Scene...	Law & Order: SVU	CTV News	News	... (0:05)			
GBL	... (17:30)	...National	Bob & ...	E.T.	Friends	Inside Schwartz	...Shoot me	The Agency	Body...	Sports	E.T. (0:07)		
TV0	School Bus	Big Band	Fragile Nature	Studio 2			Down to Earth	Cinéma / CREATIVE PROCESS: NORMAN MCLAREN	Primetime Thursday	News	... (23:35)	Politi. (0:06)	
ABC	News	ABC News	King... Hill	Frasier	My Wife...	...to Jim	Drew Carey	Whose...	The Agency				Late Show
CBS	News	CBS News	E.T.	Raymond	King of...	CSI: Crime Scene...							
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	2002 Winter Olympics								
FOX	3rd Rock...	Drew Carey	Seinfeld		Glutton Bowl: World's Greatest Eating Competition				Dawson's Creek	Star Trek: Voyager	Eliminate		
PBS (33)	NewsHour	Business...	Delivery	Report from Montpellier	Frontline / Hidden	Justice and the Generals			Road to Reconciliation	BBC News	Charlie Rose		
PBS (57)	BBC News	Business...	NewsHour	Marriage...	History of the SUV				Law & Order: SVU	CTV News	News	... (0:05)	
CTV (Corn.)	News	Wheel of...	Jeopardy	My Wife...	...to Jim	CSI: Crime Scene...			Cinéma / LONGITUDE - PART 2 (4) avec M. Gambon	Law & Order			Biography
A&E	Night Court	NewsRadio	Law & Order	Biography / Jack the...					Cinéma / CITY OF JOY (4) avec Patrick Swayze, Om Puri	NYPD Blue	G. Carlin		
BRAVO	Cultures Canada	Videos	BookTV	Writing...	Cinéma / CITY OF JOY (4) avec Patrick Swayze, Om Puri				Survival! / Alaska	@discovery.ca	Crocodile...		
DISCOVERY	Crocodile Hunter	@discovery.ca	Wild Discovery	Secrets of Science					Warships / Submarines	The Untouchables	War...		
HISTORY	It Seems...	Secret...	Tour of Duty	Turning Points	War Stories / Berlin				Masters of Technology	CBC News	Salt Lake	National	
NEWSWORLD	BBC News	Bus. News	CBC News	Salt Lake	On the Arts Special				Fast Track	Cinéma / THE CASTLE (5) avec Michael Caton	Cinéma		
SHOWCASE	F/X		North of Sixty	Two					...of Easter Island	Ancient Apocalypse	Supersleuths / Ivan Milat	Easter...	
LEARNING	Metal Monsters	...Forensic Science	Supersleuths / Ivan Milat						...Wheels	...Homes	Extra	...Homes	Real World
LIFE	Pet Project	Zoo Diaries	The Goods	Matchm.	Extra	The Lofters	Circus	Opening...					Sportscent.
TSN	Golf (17:00)		Jeux olympiques 2002 / Curling féminin - médaille d'or						Frisky...	...Witch	Addam's...	Breaker...	Student...
YTV	...Ginger	Yvon of...	Spongebob	Big Teeth	Dragon Ball Z	Frisky...	...Witch	Addam's...	Breaker...	Student...	L. Sullivan	...Served?	
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

MAISONNEUVE À L'ÉCOUTE

Jean-Claude Labrecque vient de terminer un film sur l'histoire du RIN et vient en parler avec Pierre Bourgault.

RDI, 19h30

QUI EST NOUS?

Un film d'auteur et documentaire de François Parenteau sur l'identification et l'intégration à la société québécoise. Le point de départ: les propos de Jacques Parizeau le soir du référendum de 1995.

Télé-Québec, 20h

MUSICOGRAPHIE - CÉLINE DION,

UN PORTRAIT AMÉRICAIN

Cette biographie de Céline Dion a été réalisée en 2000 par la chaîne américaine VH-1. Il pourrait être intéressant de voir comment on y présente «notre» Céline.

MusiMax, 20h

LES BRITANNIQUES

Poursuite de cette série de la BBC, qui aborde ce soir les grandes reines du Royaume-Uni, dont Elisabeth I^{re}.

Historia, 21h

LE DEVOIR

CULTURE

CONCERTS CLASSIQUES

Un vrai grand concert

LES GRANDS CONCERTS

Z. Kodály: Danses de Galánta; B. Bartók: Concerto pour violon n° 2; J. Sibelius: Symphonie n° 5 en mi bémol majeur, op. 82. Thomas Zehetmair, violon; Orchestre symphonique de Montréal. Dir.: Paavo Järvi. Le 19 février 2002. Reprise le 21 février.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

La 5^e Symphonie de Sibelius, ainsi dirigée, sonne fort bien, sans complaisance et avec une belle mise en place des plans. L'OSM est remarquable d'homogénéité et les moindres détails sont finement exposés. L'euphonie recherchée par le compositeur est bien efficace ainsi réalisée par un chef remarquable qui donne du relief à la partition, montre bien l'abstraction du début, la trivialité de ce qui suit et le pompeux du finale. Pourtant, au fond, ce n'est que du tout petit Bruckner, cette musique, alors passons, sans omettre de souligner la réussite du chef, qui étonne par sa vision originale dans un répertoire connu.

Le concert a fort bien commencé. Les Danses de Galánta, de Kodály, ont été un pur joyau de plaisir. Bien sûr, on aurait aimé plus de souplesse à la clarinette solo dans les lasso; cela n'a pas empêché Järvi de trouver le juste équilibre entre le ton rhapsodique et la tenue de classe. Dans les passages plus influencés par le friss, il a su tirer de l'OSM un maximum de délices et d'effets (la partition en regorge). Pas d'esbroufe facile: une direction bien sentie domine l'interprétation, qui rebondit comme l'esprit de la danse et de la fête à l'origine de l'œuvre. Ce n'est pas parce qu'on s'inspire du folklore que la musique doit se faire paysanne: ça, Järvi le sent. C'est donc avec une grande noblesse — à l'image de la fierté hongroise — que l'énergie de la vie et la langueur du désir nous ont irrésistiblement séduits.

On arrive au gros morceau, le second concerto pour violon de

Bartók. Avec nul autre que ce diable de Thomas Zehetmair en soliste. Il avait fait très forte impression avec son concerto de Brahms, il y a quelques saisons; les attentes étaient donc hautes. Elles n'ont nullement été déçues.

Zehetmair fait partie de cette race d'interprètes qui, sitôt sur scène, empoignent le public — et le critique — sans rémission possible, jusqu'au bout du parcours. On penserait assister à un hiatus entre la présence hiératique du chef et la projection méphistophélique du violoniste; on se retrouve davantage témoin d'une osmose, d'un amalgame unique dont le catalyseur est la partition.

Sur le ton relativement noir de l'œuvre, les arêtes abondent, sans déguisement. On passe des sursauts énergiques aux épanchements lyriques; la solution de continuité voulue par Bartók révèle, ainsi faite, sa pleine efficacité quasi géométrique.

Parfois, la musique ne tient qu'à un fil, une légère note qu'émet nostalgiquement la chanterelle. L'OSM répond avec sa masse pesante — jamais lourde — pour nous ramener à la réalité. Le violoniste mord dans la corde de sol; le célesta apporte son nimbe apaisant.

L'écoute se fait tellement intense que la construction du concerto coule de soi. On ne se passionne pas pour cette musique: on y adhère, elle nous colle à la peau, nous émerveille. Tel s'avère le grand miracle d'une grande interprétation. Seul moment de repos (pas de relâchement): la fin du second mouvement. Quel souffle gratifiant Zehetmair n'arrive-t-il pas à murmurer à nos oreilles; presque la voix d'un ange.

Parler de technique, de justesse, bref des contingences de l'exécution serait futile en un tel contexte; membres de l'orchestre, chef et soliste ont vraiment fait de la musique, comme il se doit quand on parle de grands concerts. Après tout, c'est le nom de la série dans laquelle s'inscrit celui-ci, qui portait fort justement son nom mardi soir.

La SRC n'aime pas être accusée de discrimination

La direction n'a pas encore fait ses propres analyses sur les écarts de salaire entre les hommes et les femmes

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La direction de Radio-Canada n'a vraiment pas aimé la publication, hier par *Le Devoir*, du dossier sur la discrimination salariale chez les journalistes et les chercheurs, dossier établi par le Syndicat des communications de Radio-Canada.

«Nous sommes surpris, étonnés et choqués», dit Marc Sévigny, directeur des communications de la SRC. Car les deux parties sont actuellement devant le conciliateur dans le cadre du renouvellement de la convention collective et «nous n'avons pas encore discuté du salarial», ajoute Marc Sévigny.

Mais Radio-Canada reconnaît l'existence d'une différence

de salaire entre hommes et femmes dans le secteur des communications? Marc Sévigny se fait très prudent. «Il faudrait faire nos propres analyses, dit-il. Il y aurait beaucoup de nuances à apporter aux calculs du syndicat. Nous n'avons jamais dit que nous ne discuterions pas de ces questions, mais s'il y avait un problème précis en ce sens, il fallait l'amener à la table de négociations.»

Sur l'heure du dîner hier, au siège de Radio-Canada à Montréal, le syndicat a tenu une réunion d'information sur cette étude, réunion qui a attiré au moins 250 personnes. Le syndicat entend maintenant diffuser une pétition qui somme la direction de s'expliquer sur la différence salariale entre hommes et femmes,

pétition qui serait remise à la direction le 8 mars.

Avec cette histoire, les syndicats font donc monter la pression alors que le processus de conciliation doit se conclure le mercredi 27 février. Après cette date, le syndicat pourra obtenir le droit de grève, et la direction, le droit au lock-out.

La direction de la SRC soutient que la question de la présumée discrimination salariale selon le sexe n'a jamais été abordée dans le cadre de l'actuelle négociation. Le syndicat réplique qu'il a présenté plusieurs demandes portant sur la fin des ententes négociées individuellement, ententes qui ouvriraient la porte à de la discrimination.

Le syndicat soutient qu'une somme de 8,2 millions est distribuée de façon discrétionnaire par

la SRC par le biais d'ententes individuelles diverses qui échappent à la convention collective.

Comme l'indiquait *Le Devoir* hier, le Syndicat des communications soutient, par exemple, qu'il existe une différence salariale de 16 000 \$ par année entre les journalistes-présentateurs hommes et femmes, au détriment des femmes. Pour leur part, les femmes chercheuses gagnent annuellement 1068 \$ de moins que les hommes alors qu'elles comptent en moyenne un an d'ancienneté de plus. Les 26 femmes animatrices gagnent en moyenne 14 728 \$ de moins que les 37 hommes, à ancienneté égale. Mais le syndicat convient également qu'il a accès à des données «incomplètes», dit-il.

Une douzaine de films d'auteur et à vocation commerciale seront distribués dès la première année

Signpost Films s'établit à Montréal

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

La londonienne Signpost Films ouvre une filiale canadienne à Montréal et à Toronto. Celle-ci sera présidée par Yves Dion et Andy Myers, deux vétérans de l'industrie du film. Les Films Signpost distribueront entre dix et douze films d'auteur et à vocation commerciale dès la première année. Ensuite, la vitesse de croisière sera de 18 à 20 films par année. Un fonds est par ailleurs constitué afin de pouvoir soutenir l'industrie cinématographique canadienne et québécoise. Celui-ci servira au développement, à la production et à

l'acquisition de films nationaux. Signpost Films est une société internationale œuvrant dans la production et la distribution de films à gros, moyen et petit budgets. En vertu d'un accord récent, Miramax Films jouit d'une première option d'acquisition des droits américains des titres de Signpost et s'est engagé à en distribuer un certain nombre. «Nous allons distribuer ces films sur le marché canadien et québécois, en plus d'avoir des ventes à l'étranger pour le territoire résiduel. On sera aussi à la recherche de catalogues de films pour le Canada», a expliqué Yves Dion.

Yves Dion a été le président de Malofim Distribution et de Black-

watch Releasing. Cette dernière entreprise étant sous-capitalisée, il a quitté le navire en avril dernier. «Andy Myers et moi avions l'intention de démarrer notre propre compagnie quand la Caisse de dépôt nous a approchés avec le projet de Signpost de développer des filiales à l'étranger, a-t-il poursuivi. Le territoire canadien sera le premier. Ensuite, cette société ouvrira des filiales entre autres en Asie et en Australie. En partie parce que la Caisse de dépôt est impliquée, nous avons une grande marge de manœuvre, notamment pour développer une production nationale.»

Yves Dion dit espérer acquérir dès avril un premier film à distribuer sur nos écrans. Dans un an

ou quatorze mois, il commencera à avoir des productions Signpost à diffuser. «Nous aurons un mélange de productions commerciales et culturelles, de gros films américains et des films d'auteur. Andy Myers et moi possédons chacun une expérience de vingt ans dans le domaine et nous la mettrons à contribution.»

À propos du fonds destiné au cinéma national, Yves Dion n'a pas avancé de somme précise, mais il a affirmé vouloir suivre le cours de la production en plus de logner du côté des coproductions. Les Films Signpost entend développer des relations exclusives avec divers cinéastes canadiens, anglophones et francophones.

Théâtre jeunesse



Le Pingouin aborde les rapports parents-enfants.

SOURCE THÉÂTRE BOUCHES DÉCOUSUES

Le temps de vivre

LE PINGOUIN

Texte: Jasmine Dubé. Mise en scène: Gill Champagne. Avec Sonia Cloutier, Jasmine Dubé, Hugues Fortin et Denis Roy. Décor: Marie-Pierre Fleury. Costumes: Myriam Blais. Musique originale: Ludovic Bonnier. Une coproduction Théâtre Bouches Décousues-Théâtre français du CNA, présentée à la Maison Théâtre jusqu'au 3 mars. Public visé: les enfants de 7 à 12 ans. Durée: environ une heure.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

Quand Jasmine Dubé a fondé le Théâtre Bouches Décousues, en 1984, c'était pour donner la parole aux enfants. Elle n'a cessé de le faire depuis, à travers des histoires et des personnages qui vivent des vies d'enfants de tous les âges. Ce *Pingouin*, qui prenait l'affiche à la Maison Théâtre le week-end dernier, est déjà le dixième de ses textes montés par la compagnie. Ici — devinez! —, elle aborde les rapports parents-enfants dans un monde qui, malgré les apparences, ne leur laisse habituellement pas beaucoup de place.

Sébastien a 12 ou 13 ans. C'est un être déjà complexe qui a vécu des situations pas simples: son père a quitté le «domicile familial», comme l'écrivait Alexandre Dumas, pour aller vivre avec un homme, Mario, que Sébastien aime beaucoup; sa mère est une sorte de superwoman, experte en tout, qui organise une conférence internationale sur le sort de la planète. Quand la pièce commence, Sébastien en a ras le bol d'être plus ou moins abandonné par les deux clans: l'heure est grave. Solennelle (peut-être

même un peu trop dans la mise en scène de Gill Champagne le soir de la première). Il ne se présente pas à l'école, il suit plutôt sa mère jusqu'à la salle de conférence et il se cache sous la table du banquet. Il fallait qu'il tombe sur un pingouin...

Sur un pingouin tout aussi seul que lui, finalement. Un pingouin-maitre d'hôtel appelé Ernest. Qui embarquera lentement dans ses «folies». Et qui fera alliance avec lui. Comme s'il se rendait compte tout à coup qu'il ne se donnait plus jamais le temps de vivre. Un peu comme Joyce, la mère de Sébastien, qui lance cette réplique admirable lorsqu'elle le trouve sous la table: «Oui, je vais te chicaner, mais pas tout de suite, j'ai pas le temps. Je vais te chicaner plus tard.»

Dans la salle, les enfants suivent attentivement; on sourit, et parfois, on rit beaucoup, comme lorsque Sébastien répond à sa mère: «C'a pas d'allure, une mère qui a même pas le temps de chicaner son enfant!» Sur scène, les personnages sont vivants, crédibles, drôles. Hugues Fortin, en Sébastien, réussit à faire croire à son personnage de tout juste ado. Ernest (Denis Roy) pourrait sans doute «slaoquer» un peu plus, comme on dit dans le vocabulaire image de la cuisine continentale: le soir de la première, il semblait un peu figé. En Joyce, Jasmine Dubé atteignait à des accents de vérité avec son fils... et chaque fois qu'elle approchait de la colère ou de l'exaspération. Un comportement fort répandu en de pareilles circonstances, on le comprend vite quand on a le bonheur d'avoir des enfants.

Dans l'ensemble, et selon l'avis de Laurent et Julie qui étaient d'accord pour une fois, *Le Pingouin* est une sorte de fable moderne sur la présence et sur l'ouverture aux autres. On aura avantage à le voir en famille. Ce qui pourrait, sait-on jamais, enclencher des discussions intéressantes dans les chaumières...

le cinéma
québécois
a le vent dans les voiles!

PRIX JUTRA

Félicitations à tous les lauréats
et à tous les autres qui ont été
mis en nomination!

De

Télé-Québec,
la télé du cinéma québécois

diffuseur de plus de 35 films d'ici
et producteur de plusieurs
longs métrages québécois
dont :

*Un crabe dans la tête, 15 février 1839, Maelström,
Une jeune fille à la fenêtre, Le ciel sur la tête.*



Télé-Québec
telequebec.tv

le cinéma
cinéma